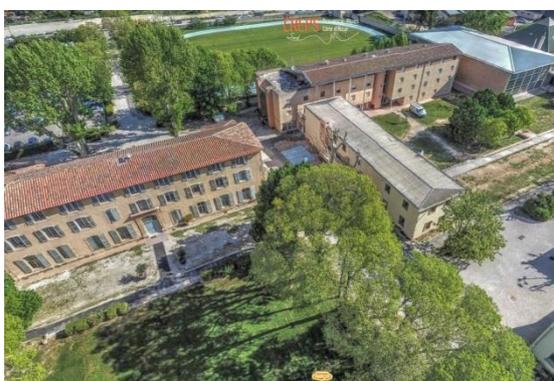


## RAPPORT D'ACTIVITE 2019



**MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Table des matières**

EDITO ..... 3

HAUT NIVEAU ..... 4

Le haut niveau en quelques chiffres..... 15

LES SERVICES EN CHARGE DU SUIVI MEDICAL ..... 17

SPORT SANTE..... 20

LA FORMATION ..... 22

La Formation en quelques chiffres..... 25

L'ACCUEIL ..... 28

LA COMMUNICATION..... 31

HYGIENE ET SECURITE ..... 35

RGPD..... 37

SERVICES SUPPORTS..... 39

COMPTE FINANCIER 2019 ..... 42

## EDITO

Le rapport d'activité 2019 fait l'objet d'une présentation tardive en raison de la pandémie de SARS Cvo-2 qui a produit de nombreuses modifications et en particulier dans le déroulement des instances du CREPS comme c'est le cas avec le Conseil d'administration.

Réuni à 2 reprises sous des formats adaptés à cette crise, en distanciel total par visio conférence et en semi distanciel sur les 3 sites du CREPS, le Conseil d'administration a du statuer uniquement sur les problématiques budgétaires.

La présentation du rapport d'activité a donc été reportée au dernier CA de l'année qui est encore organisée en raison d'une deuxième période de confinement.

C'est également la première fois que le rapport d'établissement fait l'objet d'une telle présentation.

Pour montrer la richesse du travail effectué sur les 3 sites du CREPS Provence Alpes Côte d'Azur, j'ai souhaité que nous puissions réaliser ce nouveau travail et je remercie toutes celles et tous ceux qui y ont participé.

Il permettra, j'en suis certain, de bien appréhender les forces mais également les points à développer.

A l'aube de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat qui prend forme et qui va confier les missions relatives au sport de haut niveau aux établissements, il était important de dresser un rapport d'activité solidement construit qui servira de base à ses successeurs.

Le prochain rapport d'activité 2020 sera profondément bouleversé en raison de la situation sanitaire et médicale liée à la pandémie du SARS-Cov 2 mais devrait également montrer comment l'établissement a traversé cette période avec détermination et mobilisation de tout ses personnels.

Je formule le vœu que nous traversions toutes et tous cette trop longue période dans les meilleures conditions et que nous nous retrouvions enfin dans une seule et unique salle pour les prochains Conseils d'administration.

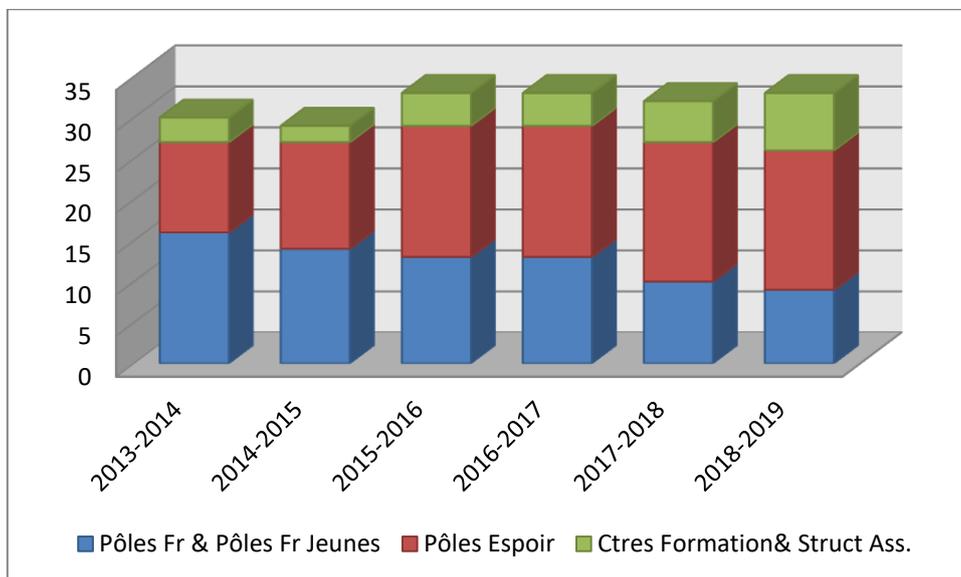
**Jérôme Rouillaux**

# HAUT NIVEAU

## LES CONSTANTES ET LES FONDAMENTAUX

### Les structures labellisées :

L'évolution historique des structures officiellement implantées au sein du CREPS montre une relative stabilité en termes de nombre d'entités accueillies. Le nombre de structures "labellisées" évolue peu sur ce cycle. D'autant que majoritairement les fédérations présentes, font confiance à l'établissement. Si certaines ont retirées ou fermées leurs structures, d'autres frappent à la porte de l'établissement. Pour autant ces variations en volume ne sont pas significatives. Le départ de certaines spécialités sportives interpellent toujours la direction du CREPS, plus encore lorsqu'il s'agit de disciplines olympiques.

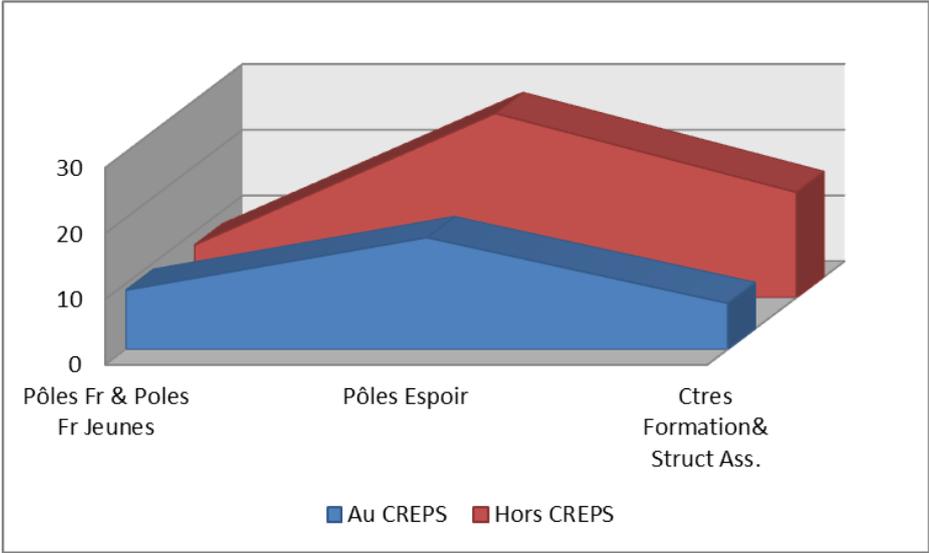


	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Pôles Fr & Pôles Fr Jeunes	16	14	13	13	10	9
Pôles Espoir	11	13	16	16	17	17
Ctres Formation & Struct Ass.	3	2	4	4	5	7
<b>total</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>33</b>	<b>33</b>	<b>32</b>	<b>33</b>

Par ailleurs, la proportion du nombre de Pôles France et Pôles France Jeune (*ou Relève*) a été diminution. Les recentrages et les stratégies des directions techniques nationales mises en œuvre dans leur "Projet de Performance Fédéral" (P.P.F.) – se traduisent ici par une moindre part, *tendance également identifiées dans tous les CREPS*. Sur le volet des Pôles Espoir et la voie d'accèsion qu'ils caractérisent, le périmètre en place signe l'ancrage "sport régional" de l'établissement.

Le cadre plus ouvert des orientations ministérielles vis-à-vis des structures et entités labellisées, apparaît dans la progression du nombre de structure "labellisées" *non-identifiées comme des "pôles"* et positionnées sur des modèles plus locaux, plus individuels, plus spécifiques.

Le CREPS dans le paysage de la région Provence Alpes-Côte d’Azur, au sein des déclinaisons des P.P.F.



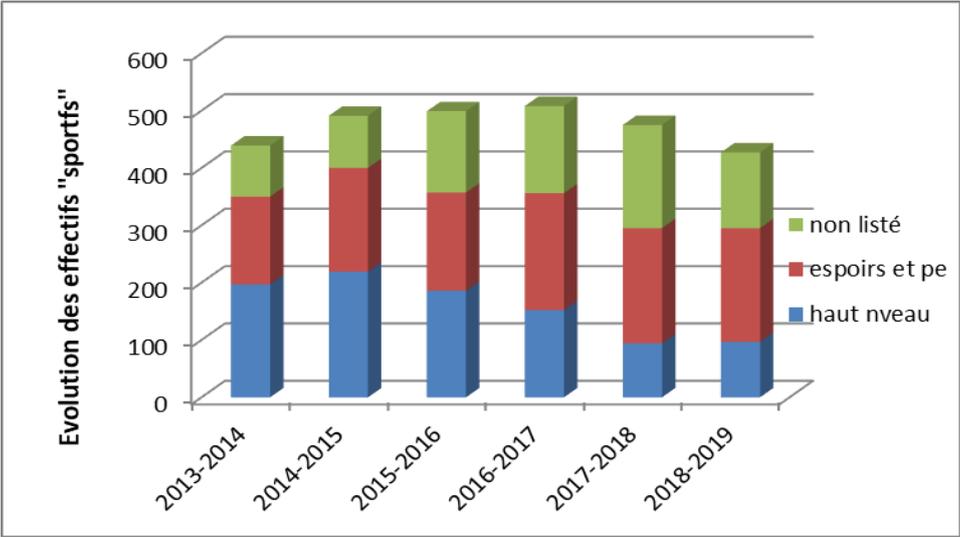
2018-2019		
	Au CREPS	Hors CREPS*
Pôles Fr & Poles Fr Jeunes	9	8
Pôles Espoir	17	28
Ctres Formation & Struct Ass.	7	16
<b>Structures labellisées au sein de la Région</b>	<b>33</b>	<b>52</b>
<i>*données DRDJCS</i>		

Au-delà des Centres de Formation des clubs professionnels (*sports collectifs*) qui sont aujourd’hui majoritairement reconnu comme des supports des P.P.F des fédérations, le CREPS confirme sa place centrale en direction des entités fédérales. Avec 31 pôles<sup>1</sup> ou équivalents, le CREPS est le lieu de préparation pour près de la moitié des structures labellisées. A noter que le maillage des Pôles Espoir est beaucoup plus dense au-delà des limites du CREPS, qui ne peut pas répondre à toutes les spécialités et/ou la densité des implantations. Par contre sur le niveau des Pôles France (nationaux et/ou Relève), le CREPS est bien positionné.

**Les effectifs :**

La baisse globale de 10% des effectifs accueillis au sein des structures est liée d’une part à un certain resserrement des critères d’admission par les fédérations et d’autre part, le retrait significatif de la Fédération Française de Tennis, avec la non reconduction du Centre National de Stage, structure semi-permanente de près de 70 jeunes joueurs ou joueuses, qui n’est pas reconduite comme une étape du PPF réactualisé.

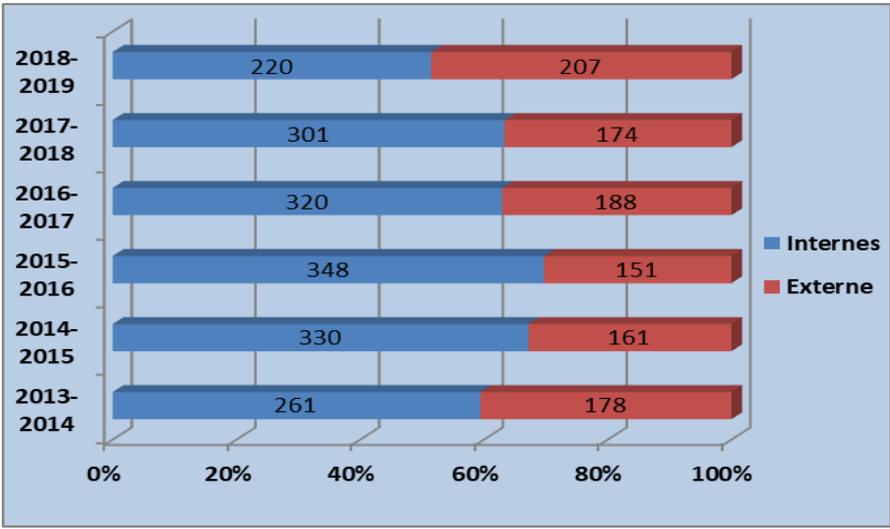
<sup>1</sup> Le CREPS accueille 33 structures, dont deux centres de formation de clubs professionnels ; St Raphael Var Handball et OLAJP Basket à Antibes.



	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
<i>haut niveau</i>	197	219	186	152	94	97
<i>espoirs et pe</i>	153	181	171	204	201	198
<i>non listé</i>	89	91	142	152	180	132
	439	491	499	508	475	427

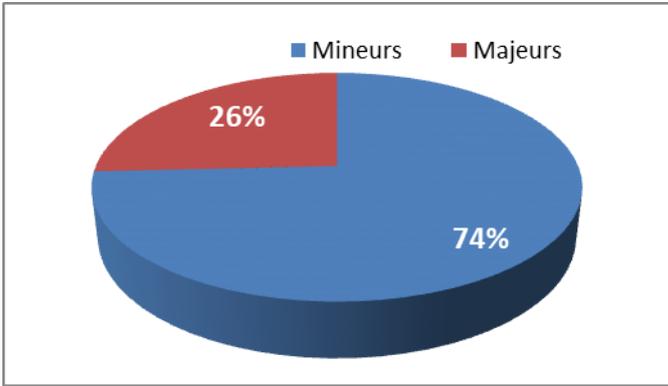
Le plus significatif demeure la baisse des effectifs listés dans les catégories de l'Excellence (haut niveau), en rapport avec le nombre de structures maintenues. Les "Espoirs", "Collectifs Nationaux" et autres partenaires représente le cœur des effectifs présents au CREPS. Il faut noter que les évolutions dans les critères pour la construction des listes ministérielles, comme les réécritures des P.P.F. diminuent sensiblement la catégorie des sportifs non-listés.

La répartition entre les internes et les externes est impacté par les phases de travaux au sein des internats. Ceux-ci ont pu induire des capacités d'accueil moindres. La suite des programmes de travaux devrait conduire encore pour les saisons à venir à limiter partiellement les capacités d'accueil au sein du CREPS.

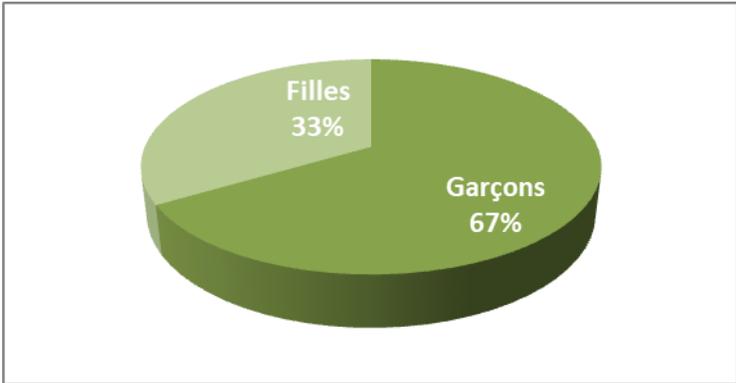


Il faut noter aussi dans l'accueil des externes les accès aux hébergements au CROUS, ou des recrutements de grande proximité sur chaque bassin (*Aixoïis, Raphaëlois, Antibois*).

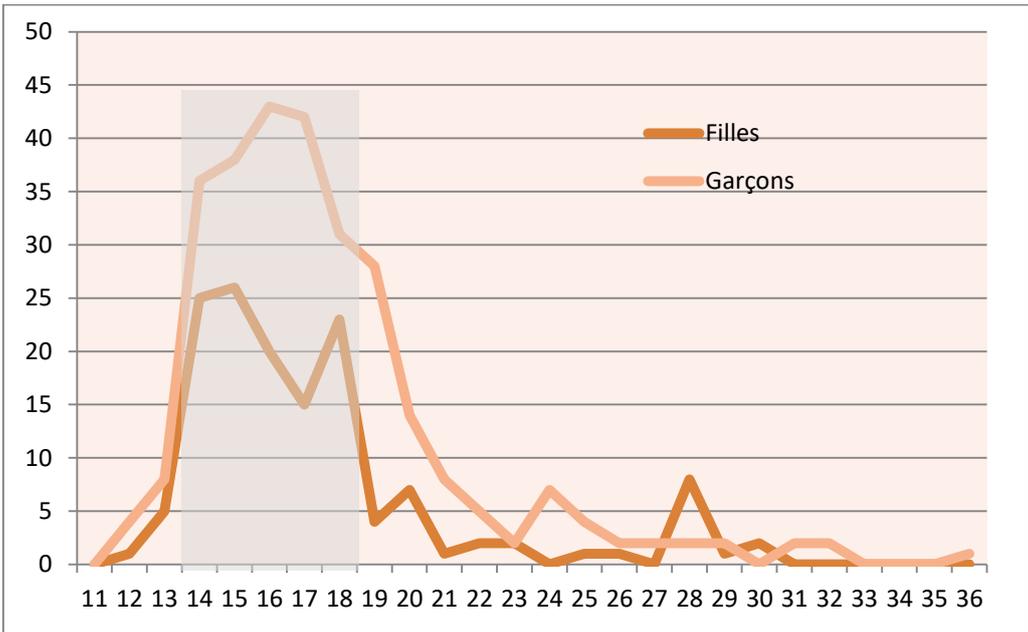
A l'instar des saisons antérieures, la répartition entre les mineurs et les majeurs varie peu.



De même la ventilation entre les filles et les garçons n'est pas significative sur cette saison. La saison dernière, il était de 39% de filles et 61% de garçons.

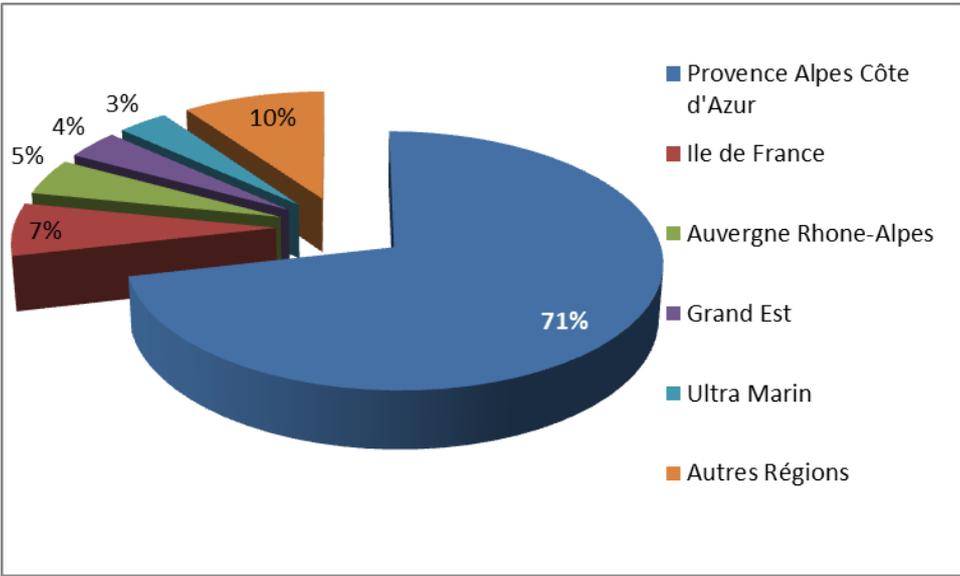


A l'identique des saisons précédentes, la pyramide des âges confirme que les 14-18 ans représentent 69% des effectifs. (l'an passé ce pourcentage était de 72%) :



La provenance des sportifs inscrits au CREPS correspond majoritairement à l'identité "Provence Alpes Côtes d'Azur" (71%) qui caractérise l'implantation sportive où sont licencié(e)s les sportifs accueillis au CREPS. (72% la saison 2017-2018).

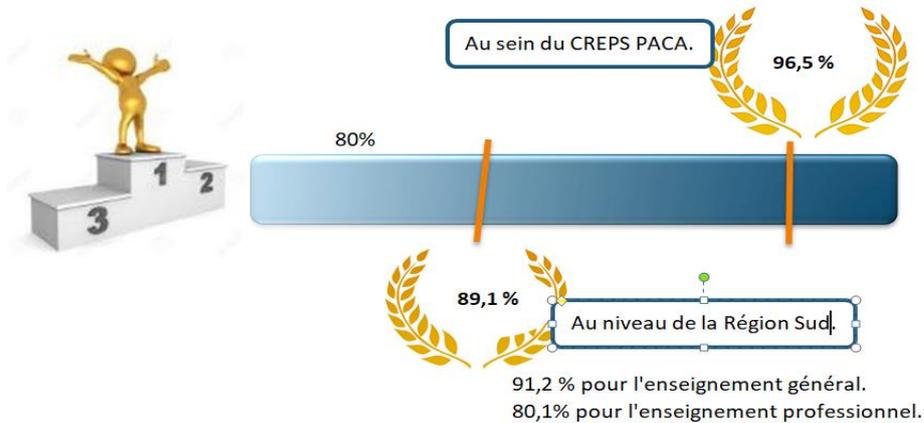
Les autres sportifs proviennent de grands bassins de population et d'activité des régions d'Ile de France, d'Auvergne Rhône-Alpes et de Grand Est. Il est intéressant d'observer l'augmentation du nombre d'ultramarins, avec une présence plus forte de sportifs licenciés à la Réunion (12 sportifs).



Provence Alpes Côte d'Azur	305	Grand Est	16
Ile de France	29	Ultra Marin	15
Auvergne Rhône-Alpes	20	Autres Régions	42

Les autres données qui marquent l'organisation et les ressources mobilisées par le CREPS pour conduire les activités et les missions pour l'accession à la performance et la recherche d'excellence restent assez constantes par rapport aux années antérieures.

Enfin, il convient de souligner que le taux de réussite aux examens des sportifs du CREPS est très satisfaisant. Il est de 96,5% (94% pour le BAC). C'est un résultat légèrement supérieur au taux de réussite global sur les académies de la région Provence Alpes Côte d'Azur.



## LES PRINCIPAUX RESULTATS SPORTIFS

### ATHLETISME

- Ryan ZEZE, médaillé de bronze au championnat d'Europe espoir sur 200m
- Anthony AMMIRATI , vainqueur des FOJE en saut à la perche
- 5 sportifs du pôle qualifiés pour les championnats du monde de Doha
- De nombreux champions de France élite.

### BASKET FEMININ

- 3eme championnat de France (mai 2019)

### CYCLISME

- Pauline FERRAND-PREVOT, championne du monde de VTT.

### GOLF

- Thomas BOULANGER, 11<sup>E</sup> individuel aux JOJ de Buenos Aires (Argentine) – octobre 2018
- Nicolas MULLER et Tom VAILLANT (POLE France), Médaille d'or au Championnat d'Europe par équipe à Chantilly – juillet 2019
- Téo BOULET (POLE France), Vice-champion d'Europe par équipe U16 – août 2019

### GYMNASTIQUE

- Loris FRASCA et Julien GOBAUX 3<sup>e</sup> par équipe aux Championnat d'Europe 2018 à Glasgow (Royaume-Uni)
- Loris FRASCA, 3<sup>e</sup> place à la Coupe du Monde, finale SAUT – novembre 2018
- Loris FRASCA, 5<sup>ème</sup> en finale du saut et 8<sup>ème</sup> au concours général. Samir AIT SAID, 5<sup>ème</sup> place aux anneaux aux Jeux Européens à MINSK (Biélorussie) – juin 2019
- Léo SALADINO, 7<sup>ème</sup> en individuel, 8<sup>ème</sup> place en finale du saut au Championnat du Monde Junior
- Léo SALADINO, 8<sup>ème</sup> place en finale du sol et du cheval d'Arçon au FOJE 2019

### HANDBALL

- Jonathan MAPU, champion du monde U21 avec l'équipe de France

### NAGE AVEC PALMES

- Marion CORMERAIS : 2eme coupe du monde junior - 1500m
- Remy Lebeau 1er et 3eme en coupe du monde juniors - 200-400 et 800m
- Morgan PONTAL : 2eme en coupe du monde juniors - 200 et 400 m

### NATATION COURSE

- Paul BEAUGRAND : 5<sup>ème</sup> du 800m nage libre aux JOJ de Buenos Aires (Argentine) – octobre 2018
- Fantine LESAFFRE Médaille d'or du 400 m quatre nages au Championnat d'Europe à Glasgow (Royaume-Uni) – août 2018
- Fantine LESAFFRE, Médaille de bronze 400 m quatre nages au Championnat du Monde petit bassin – décembre 2018

- Lou-Anne BARNIET, 9ème du 1500M nage libre et 11ème sur 800m nage libre au championnat d'Europe junior
- Marine NECTOUX, 5ème du 100m dos des FOJE 2019.

#### **NATATION ARTISTIQUE**

- Madeline PHILIPPE et Quentin RAKOTOMALA, 3èmes du duo mixte au championnat Europe Junior à Prague - Aout 2019

#### **PENTATHLON MODERNE**

- Ugo FLEUROT, 3eme aux JOJ de Buenos Aires (Argentine) – octobre 2018
- Kylian PERRIER, Champion du Monde U19 laser run - septembre 2018
- Melvin PERRIER, Champion du monde U17 laser run sept 2018

#### **SOFTBALL**

- Mylène GRAVES, Yasmine DERBAL, Léna SELLAM, Kymane ROGRON, Rosie LYARD, Pauline PRADE et Inès HAUDIQUER, 6èmes du championnat d'Europe avec l'équipe de France

#### **SQUASH**

- Baptiste MASOTTI, Grégoire MARCHE, Mathieu CASTAGNET, Grégory GAULTIER ? 3eme championnat du monde par équipe à Washington - décembre 2019
- Baptiste BOUIN, Macéo LEVY, Paul GONZALEZ, Ninon LEMARCHAND, Mahé ASENSI, Vice-Champion d'Europe par équipe 17 ans à Eindhoven - mai 2019
- Toufik MEKHALFI : 3eme Championnat d'Europe U19 à Prague - Avril 2019 et équipe de France JOJ de Buenos Aires (Argentine) – octobre 2018

#### **TRAMPOLINE**

- Léa LABROUSSE, Médaille d'or en individuel aux Jeux Européens à MINSK (Biélorussie) – juin 2019
- Léa LABROUSSE, 5ème en individuelle aux Mondiaux Seniors à TOKYO (Japon) – novembre 2019
- Julian CHARTIER, Médaille d'or en individuel aux Mondiaux Juniors à TOKYO (Japon-décembre 2019

#### **TRIATHLON**

- Elise MARC, championne du monde et d'Europe de paratriathlon
- Paul GEORGENTHUM, vice-champion du monde junior et champion d'Europe junior
- Boris PIERRE, vice-champion d'Europe junior

#### **VOILE**

- Timothée ROSSI et Ange DELERCE, Médaille d'argent Mondiaux 420 au Portugal – juin 2019
- Timothée ROSSI et Ange DELERCE, Médaille d'or au Championnat d'Europe 420 en Espagne août 2019

Présence de SHN sous convention avec le CREPS : Pauline FERRAND-PREVOST (cyclisme) / Adrien DIPANBA (handball) / Raphaël CUACHETEUX (handball) / Xavier BARACHET (handball).

## PARTICIPATION RESEAU GRAND INSEP :

- Olivier GUIDI : co pilotage de l'équipe projet sur « l'accompagnement mental »
- Christophe KELLER, Jean SENGES Fabrice VETTORETTI : participation à l'équipe projet « Tests et évaluation physique, profilage » et aux opérations réathlétisation
- Anne KEMPF, Eric LE CHANONY Marian MALAQUIN : participation au regroupement des responsable HN
- Eric LE CHANONY, membre de l'équipe projet « Cartographie des ressources »
- Marian MALAQUIN : participation au groupe de travail Scolarité des shn
- Evelyne BOILLOT et Laurent FRECON : participation au groupe « enseignement à distance ».
- Frédérique BARTHELEMY et Eric BARDAILLE : participation au groupe « suivi médical ».

## FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS

### Les matinées de la Performance et les soirées de l'Excellence

Dans le cadre de son projet de Campus Olympique, le CREPS a organisé grâce à la participation financière de la DRJSCS (5 000€) 6 séquences (2 par site) répondant à des problématiques transversales. Elles ont été organisées sur deux formats :

- L'un en matinée, dénommé les « Matinées de la performance », orienté sur la « dimension mentale » dans le domaine de la performance sportive.

Ces trois matinées thématiques ont été assurées par Olivier GUIDI, responsable de la préparation mentale sur le site d'Aix-en-Provence et référent national pour le réseau du Grand INSEP :

- Mercredi 11 mars à Boulouris / St Raphaël
- Mardi 24 mars à Aix-en-Provence
- Mardi 28 avril à Antibes

C'était l'occasion de questionner les outils, méthodes et approches de la préparation mentale dans l'encadrement de la performance, en s'appuyant sur l'expérience collective des participants et sur l'intervention d'experts du CREPS.

Ces trois matinées ont regroupé une cinquantaine de personnes.

- L'un en soirée, dénommé les « soirées de l'Excellence », orienté sur la « dimension mentale » dans le domaine de la performance sportive.

Deux soirées ont été organisées sur deux thèmes différents avec le soutien de plusieurs intervenants. Elles ont regroupé plus de cent cinquante de personnes.

- Jeudi 7 novembre 2019, sur le site d'Aix-en-Provence sur le thème « Action-Type » vers une compréhension de la motricité sportive de performance - Intervenant : Philippe HOUSSIN
- Jeudi 28 novembre 2019, sur le site d'Antibes sur le thème « HRV (Heart Rate Variability) – Cohérence cardiaque » - Intervenant : Laurent SCHMITT
- Une dernière soirée sur le thème « Sport et Résilience- triompher de l'enfer » devant être organisée sur le site de Boulouris / Saint-Raphaël avec comme intervenants Carl BLASCO (Triathlon) et Pauline FERRAND PREVOT (VTT) a été reportée pour 2020.

Le budget de ces opérations a été équilibré et elles pourraient être reconduite si une enveloppe budgétaire équivalente peut être mobilisée.

## RELATIONS AVEC LES ENTRAINEURS ET ATHLETES

### Aix en Provence

- Organisation de plusieurs réunions autour des applications mobiles (avec ou sans l'INSEP)
- Mutualisation grâce à plusieurs temps d'échange et de réunion, en appui sur ses applications, autour de la quantification d'entraînement avec les 3 pôles France et Fabrice Vettoretti : pour chaque pôle France, présentation de leur démarche de planification et de quantifications de charge, suivi par un travail en direct pour finaliser les applications dans ce sens

### Antibes

- Un certain nombre de priorités ont été fixées fin 2018, dont celles d'accompagner de façon plus qualitative les entraîneurs et les athlètes SHN inscrits dans un parcours d'excellence sportive.
- Création d'une cellule d'aide à la haute performance début 2019 : cible concernée = athlètes et entraîneurs en route pour JO 2020 et 2024.
- Renforcer les liens avec les entraîneurs des structures malgré l'absence d'équipements sportifs dédiés sur le CREPS (hormis la voile) et mieux répondre à leurs besoins

### Boulouris

- Organisation d'un séminaire de travail avec tous les entraîneurs de pôles en juin 2019 sur l'analyse de la vie en communauté pôles + CREPS.
- Déploiement d'une salle dédiée aux entraîneurs à proximité directe des bureaux du DSHN (mise en place en septembre 2019).
- Développement d'un programme de moments d'échanges et de rencontres.
- Renforcement de la collaboration avec le laboratoire de recherche du STAPS de Nice.
- Maintien de la prise en charge en réathlétisation qualitative des athlètes blessés

## VIE QUOTIDIENNE :

### Aix en Provence

- Intervention relative à la prévention contre les violences sexuelles par l'association « Colosse aux pieds d'argile »
- Prévention Dopage avec la DRJSCS et les services de la Police Nationale en lien avec le centre de santé du site d'Aix.

### Antibes :

- Renouvellement de l'équipe des surveillants et animateurs de l'internat.

- Organisation de soirées à thèmes avant chaque période de congés pour les internes
- Elaboration d'un guide à l'usage des accompagnateurs et mise en place d'une formation préalable à la prise de poste
- Organisation d'actions de prévention à destination des sportifs: réseaux sociaux, alimentation, sommeil, prévention dopage
- Rafraichissement de toutes les chambres des internes

### **Boulouris**

- Renforcement des animations proposées aux sportifs avec l'aide de deux volontaires en mission de service civique.
- Renforcement de actions éducatives et de prévention auprès des sportifs : lutte contre le dopage / hygiène de vie / prévention contre les violences sexuelles / sensibilisation sur les paris et jeux en ligne.
- Mise en place d'ateliers thématiques en petits groupes avec l'infirmière Jacqueline Belli.

## **SCOLARITE ET FORMATION**

### **Une difficulté rencontrée de manière générale avec la réforme des lycées.**

#### **Aix**

- Très bonne relations avec les 2 établissements scolaires.
- Jusqu'en 2017, les emplois du temps pour les entrainements quotidien et biquotidien ont généré beaucoup de difficultés de gestion. Afin de pallier cette situation l'équipe éducative du lycée et celle du CREPS commençait ont travaillé et opté pour un emploi du temps unique permettant de regrouper les cours le matin de 8h à 13h.

#### **Antibes**

- Renforcement du lien avec les 3 établissements en convention avec le site et maintien de la qualité des aménagements.
- Intégration de la réforme du bac : Maintien d'un lien fort et gros travail d'anticipation au 1er semestre 2019
- Mise en place de PAFI (parcours aménagé de formation initiale) en lien avec le lycée pour 3 lycéens en situation de décrochage scolaire
- Mise en place de formations PSC1 pour les collégiens de 3e des pôles au CREPS en lien avec le collège
- Renforcement des liens avec le département formation du site : mise en place d'une session adaptée PSE1 et BNSSA au profit de 7 sportifs inscrits au club d'excellence.

#### **Boulouris**

- Très grosses difficultés d'aménagement des emplois du temps avec le lycée St Exupéry pour la 2ème année consécutive. Problèmes amplifiés par la réforme du lycée.
- Très bon travail d'accompagnement effectué avec le soutien du collège de l'Estérel.

## LE DISPOSITIF DE FORMATION POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU : LE DISPOSITIF STAPS DEMATERIALISE 2015-2020

Depuis plus de dix ans, le CREPS Provence Alpes Côte d'Azur, tant sur Aix en Provence que sur Boulouris, essayait de trouver des solutions pour que ses Post-BAC, souhaitant poursuivre des études STAPS et continuer à s'entraîner en biquotidien, puisse le faire. Le site d'Antibes, grâce à la proximité avec l'Université arrivait à s'organiser avec des aménagements négociés.

Les étudiants inscrits dans le cursus STAPS rencontraient des difficultés à concilier leur projet sportif et leur projet de formation (importantes contraintes quotidiennes de déplacements sur Marseille et sur Nice, prise en compte insuffisante de leurs statuts particuliers de SHN...).

Fort de leur expérience dans la mise en place de différents cursus à distance, le Département du SHN du CREPS Provence Alpes Côte d'Azur a souhaité privilégier l'unité de lieu du sportif, « confort » indispensable pour la qualité du projet sportif et l'accès à la Haute Performance. Afin de pouvoir accueillir une promotion complète en L1 chaque année (minimum 15 étudiants), il a été nécessaire d'ouvrir ce dispositif au bassin des deux sites du CREPS (Grand Pays d'Aix pour le site d'Aix en Provence et Fréjus/Saint-Raphaël pour le site de Boulouris). Toutefois, ce dispositif étant unique en France, l'établissement reçoit depuis cette année des sollicitations fédérales (Cyclisme, Badminton, Athlétisme) pour accueillir des sportifs de haut niveau extérieurs à la région Provence Alpes Côte d'Azur, et qui s'inscrivent au CREPS dans le but de suivre leurs études à travers ce dispositif.

En 2015, suite à un partenariat recherche avec l'Université de Nice, il a enfin été possible de débloquer la situation en ouvrant une première année de Licence STAPS en non présentiel sur Aix en Provence à 17 jeunes sportifs.

Le dispositif a été étendu aux sportifs de Boulouris en 2016, avec l'ouverture de la deuxième promotion avec 16 sportifs dont 3 de Boulouris en Licence 1 et 10 sportifs dont 1 de Boulouris pour la première promotion de L2.

En Septembre 2017, ce sont 27 sportifs (dont 8 de Boulouris) qui ont été accueillis en L1, 12 en L2 (dont 3 de Boulouris) et 4 sportifs pour la première promotion de L3 Entraînement Sportif.

Lors de la rentrée en Septembre 2018, ce sont 21 sportifs (dont 3 de Boulouris) qui ont intégré en L1, 12 en L2 (dont 4 de Boulouris) et 9 sportifs (dont 3 de Boulouris) en L3 Entraînement Sportif. Enfin, pour cette promotion, 3 étudiants ont été acceptés en Master 1 Performance Sportive avec l'accord de pouvoir le suivre en non présentiel partiel (un étudiant des 3 est toujours présent en cours et fait un rapport aux 2 autres).

Pour la rentrée 2019, ce sont 16 Sportifs qui ont été acceptés en L1 (dont 5 de Boulouris), 16 également en L2 (dont 3 de Boulouris), 12 en L3 (dont 4 de Boulouris) et 3 qui suivent le Master en non présentiel sur Nice.

## Le haut niveau en quelques chiffres

### SITE D'AIX EN PROVENCE

**Effectifs SHN par structure :**

	INT	1/2	Ext	Part	Tot
Basket	18	0	6	0	24
Escrime	8	7	3	0	18
Football SA					19
GAM	1	0	4	0	5
Handball	11	0	8	0	19
Natation Artistique	9	0	9	0	18
Natation course	4	4	1	0	9
Nage avec palmes	4	0	6	0	10
Pentathlon moderne	10	0	1	1	12
Rugby Académie	14	1	3	0	18
Rugby Centre de Formation	1	0	20	0	21
Squash Espoirs	8	0	1	2	11
Squash France	1	0	6	2	9
Water-Polo	2	0	11	0	13
	<b>91</b>	<b>12</b>	<b>79</b>	<b>5</b>	<b>206</b>

Football PE	36				36
	<b>131</b>				<b>242</b>

### SITE D'ANTIBES

	INT	1/2	Ext	Part	Tot
Basket - CFCP	4	0	17		21
Basket – Pôle Espoir	13	0	11		24
Golf – Pôle Espoir « Terre Blanche »	5	0	2		7
Golf – Pôle France Boys « Terre Blanche »	7	0	3		10
Gymnastique Artistique Masculine – Pôle France	0	0	24		24
Natation course – Club d'Excellence - CN ANTIBES	11	0	26		37
Trampoline - Pôle France mixte	2	0	6		8
Voile - DRE dériveur	7	0	8		15
Voile - Pôle Espoir	1	0	7		8
	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>104</b>	<b>0</b>	<b>154</b>

## SITE DE BOULOURIS

	INT	1/2	Ext	Part	Tot
Softball - Pôle France	10	0	2	0	12
Triathlon - Pôle France	0	0	1	0	1
Athlétisme - Pôle national de préparation olympique	1	0	7	0	8
Triathlon - Pôle espoir	4	0	4	0	8
Handball - Pôle espoir	14	0	7	1	22
Volleyball - Pôle espoir	12	1	1	0	14
Tir à l'arc - Pôle espoir	8	0	0	0	8
Tennis de table - Pôle espoir	9	1	1	0	11
Athlétisme - Pôle espoir	3	0	4	3	10
Athlétisme - Centre national d'entraînement territorial	1	0	1	0	2
Natation - Centre d'accession et de formation	4	0	6	0	10
Handball - Centre de formation du Saint Raphaël Var Handball	4	2	1	0	7
	70	2	35	4	111

## LES SERVICES EN CHARGE DU SUIVI MEDICAL

### AIX EN PROVENCE

#### Ouverture du centre de santé

- Aboutissement du projet d'évolution du service médical qui permet d'avoir de plus larges plages de présence médicale, de s'ouvrir plus facilement vers l'extérieur et de générer des recettes.
- Organisation administrative dès septembre 2019
- Obtention de la Carte Professionnelle d'Etablissement (indispensable à la télétransmission) en prévision de début de fonctionnement début 2020
- Arrivée de deux nouvelles secrétaires

#### Amélioration des prestations du service médical (décembre 2019)

- Stabilisation des créneaux paramédicaux avec deux kinésithérapeutes afin d'assurer une meilleure coordination et une continuité du service
- Mise en place de procédures et d'outils de liaison
- Formation du secrétariat au PSC1
- Prévention assurée par le psychologue, les diététiciennes et le médecin / Intervention dans ce cadre de l'association « Colosse aux Pieds d' Argile

Type d'actes	Nombre
<b>V.M. et suivi médical réglementaire</b>	156
<b>Consultations médicales</b>	1541
<b>Actes infirmiers</b>	387
<b>Actes kinésithérapie</b>	2862
<b>Bilans posturaux kiné</b>	32
<b>Suivis</b>	261
<b>Bilans psychologiques</b>	136
<b>Bilans diététiques</b>	205
<b>Total</b>	5580

## ANTIBES

### Bien se soigner :

- Aménagements fonctionnels des espaces du pôle médical
- Optimisation de la prise en charge des sportifs : signature d'une convention avec le CHU d'Antibes en novembre 2018 dans l'optique de pouvoir mobiliser des services extérieurs dans un délai contraint.
- Réorganisation du service, formation des nouveaux acteurs.
- Mise en place de procédures et d'outils de liaison.

### Recomposition et restructuration complète du service médical en septembre 2018 :

- 3 nouveaux médecins sur une équipe de 4 (un nouveau médecin coordonnateur)
- 2 nouveaux kinés sur 3,
- Nouvelle secrétaire médicale.
- Changement d'infirmière en cours d'année (février 2019) : 1 infirmière à **0,50ETP** de septembre 2018 au 23 janvier 2019 remplacée de février 2019 à aout 2019 par un infirmier à **0,50ETP**.

Type d'actes	Nombre
<b>Consultations médicales</b>	467
dont 155 Consultations médecine générale	
<b>Actes kinésithérapie</b>	774
<b>Bilans psychologiques</b>	241
<b>Bilans diététiques</b>	0
<b>Total</b>	1482
<b>Convention hôpital de la Fontonne</b>	
<b>V.M. et suivi médical réglementaire</b>	137
<b>Examens complémentaires</b>	75
<b>Réathlétisation</b>	
<b>Séances sur exercice</b>	220
<b>Séances préparation physique</b>	109
<b>Séances profilage</b>	16

## BOULOURIS

Le service poursuit sa structuration et sa modernisation :

- Amélioration des procédures de prise en charge coordonnées.
- Amélioration des délais de prises en charge pour les examens extérieurs.
- Partenariat avec le CERS renouvelé.
- Augmentations significatives des volumes d'activités : consultations médicales / soins kiné / consultation avec le psychologue notamment dans le cadre de l'aide à la performance. (vacations médicales 55 000 €)
- Stabilisation des effectifs du service médical avec une augmentation des moyens dédiés aux soins de kinésithérapie et au suivi psychologique.
- Organisation de nombreuses actions de préventions dont : apprentissage des étirements avec kiné spécialisé / prévention dopage / prévention violences sexuelles / gestes de 1<sup>er</sup> secours / éducation alimentaire / prévention et citoyenneté numérique / espace santé animé par l'infirmière...

Réflexions et projets :

- Locaux du service médical qui présentent plusieurs limites :
  - o accessibilité PMR impossible
  - o locaux trop petits pour absorber correctement l'activité
  - o éloignement des lieux d'entraînements et en particulier de l'espace de préparation physique et récupération.
- Autres pistes de travail futures à étudier :
  - o Stabilisation de l'équipe des kinés (test de contractualisation avec un kiné à venir) Réévaluation de la quotité de travail dédiée au médecin
  - o Equipements médicaux spécifiques dont le site pourrait se doter : nouvel appareil ECG / appareil de cryothérapie / appareil T Care thérapie / remplacement de tables kiné.
  - o Ouverture renforcée des prestations médicales à destination des SHN hors pôles et des équipes de France en stage sur site
  - o Continuer à perfectionnement du processus de prise en charge des sportifs en réathlétisation
  - o Fidélisation d'un réseau de spécialistes médicaux et paramédicaux dans une dynamique « CREPS » mieux identifiée
  - o Stabilisation de l'intervention d'une diététicienne vacataire dont les actions avaient commencé en décembre 2017.

Type d'actes	Nombre
<b>V.M. et suivi médical réglementaire</b>	159
<b>Consultations patho traumatiques</b>	454
<b>Consultations patho générales</b>	131
<b>Actes kinésithérapie</b>	2092
<b>Bilans psychologiques SMR</b>	99
<b>Bilans psychologiques hors SMR (aide à la performance et accompagnement)</b>	269
<b>Total</b>	2934

## SPORT SANTE

En tant qu'opérateur au service des politiques publiques, le CREPS Provence-Alpes Côte d'Azur est impliqué depuis plusieurs années (2010) dans le domaine du sport santé. Il mobilise à cet effet une équipe d'intervenants répartis sur ses trois sites, dont un chargé de mission dédié et un autre (chargé du Projet d'établissement) en soutien, intégrés à l'équipe de direction.

Cette thématique est inscrite dans le projet d'établissement, en cours de mise en œuvre. Il cible dans ses actions le développement du sport santé « bien-être », mais également l'essor des Activités Physiques Adaptées à visée thérapeutique prévues par la loi de décembre 2016.

3 aspects sont concernés : la formation, l'animation du territoire et le centre de santé du CREPS (site d'Aix en Provence)

**Formation** : le CREPS a constitué une offre de formations diversifiée pour répondre aux besoins des acteurs sportifs du territoire régional :

- BP : Un module de sensibilisation sur les BP dispensés par le CREPS (APT et Métiers de la Forme)
- CC AMAP Sport sur Ordonnance : Formation certifiante de 120h dont 70h dispensées par des médecins hospitaliers du CHR du Pays d'Aix. A ce jour, 61 certifiés en trois formations. L'habilitation de ce Certificat prenant fin en 2021, un travail est mené actuellement sur un dispositif support permettant de faire reconnaître cette formation par le RNCP pour la rendre éligible au CPF et la faire apparaître sur la carte professionnelle.
- FPC ETAPS : Les municipalités étant fortement impliquées dans la politique Sport Santé, il était indispensable de leur proposer un dispositif de formation continue calqué sur le CC AMAP en plus condensé (6 journées-48 heures). A ce jour deux sessions se sont déroulées sur Aix en Provence (2018) et Antibes (2019) et ont regroupé 33 stagiaires Educateurs Territoriaux des APS.

**Animation du territoire** : afin de favoriser la prise en compte des Activités physiques Adaptées dans le développement des pratiques sportives, notamment au sein des clubs fédéraux, le CREPS s'est associé au Comité Régional Olympique et Sportif de Provence-Alpes Côte d'Azur. Ensemble, les deux acteurs organisent depuis novembre 2018 une tournée régionale de soirées interprofessionnelles « sport santé » consacrée à la loi de décembre 2016.

Ces soirées associent acteurs sportifs (clubs, associations, comités départementaux et ligues...) et professionnels du monde médical (médecins, kinésithérapeutes...), en présence de représentants institutionnels (DRJSCS, ARS, Mutuelles, Universités...). Elles font appel à différents experts afin d'apporter aux participants un éclairage le plus complet possible sur les implications de la loi, sur les freins à sa mise en œuvre et sur les ressources disponibles pour déployer du sport sur prescription médicale en direction de patients souffrant d'affections de longue durée. Elles donnent l'occasion de diffuser de nombreuses informations (via les supports distribués aux participants) et de valoriser des expériences en cours sur les territoires concernés témoignages).

Elles contribuent également à la mise en relations des acteurs sur le territoire ciblé.

En 2019, après quatre éditions dans les Bouches du Rhône, le Var, les Alpes du Sud et les Alpes Maritimes, ces soirées ont mobilisé plus de 500 participants, dont 20% de professionnels de santé et 70 % d'acteurs sportifs.

**Centre de santé** : le CREPS a souhaité développer sur son site d'Aix en Provence une offre de service médical élargi à la population sportive du bassin de vie, en faisant agréer par l'Agence Régionale de Santé son pôle médical. Au-delà de l'agrément de « Centre de Santé », un projet d'accueil spécifique de populations enfants et jeunes atteints de surpoids ou d'obésité a été élaboré. Sa mise en œuvre permettrait de mettre à profit les installations de l'établissement pour proposer à ces publics des Activités Physiques Adaptées inscrite dans un protocole de prise en charge thérapeutique. Cette action serait combinée avec l'animation d'un jardin pédagogique.

## LA FORMATION

Depuis maintenant deux ans, les évolutions prévues par le projet d'établissement, pour modifier le périmètre et les missions de la formation au CREPS de Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont effectives et opérationnelles :

Beaucoup de choses ont changé et des transformations notables dans les activités de la formation professionnelle sont apparues, obligeant chacun à trouver des adaptations. On peut rappeler les termes du projet d'établissement, adoptés le 30 novembre 2017 et notamment l'orientation stratégique n° 1 :

- **Former à un emploi, préparer un métier dans les secteurs du sport et de l'animation.**

Il s'agit là d'orienter l'action de formation du CREPS au service du développement des pratiques sportives et d'animation, de la création d'activité économique, éducative et sociale, de la professionnalisation et de l'emploi.

C'est la 1<sup>ère</sup> raison pour laquelle l'organigramme du CREPS présente la formation sous le vocable de département métiers, emploi, formation.

La seconde provient du regroupement des 3 départements formation de chacun des sites en une seule et même entité pilotée depuis le siège à Aix-en-Provence, correspondant au 4<sup>e</sup> chantier prioritaire du projet d'établissement.

Enfin la 3<sup>ème</sup> raison trouve son origine dans le 2<sup>ème</sup> axe emblématique du projet d'établissement :

- **Le CREPS, organisme de formation au service de l'emploi et du développement économique. S'agissant du 4<sup>ème</sup> chantier prioritaire, je le considère achevé puisqu'il consistait à créer un service unique de formation du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

Si désormais le département répond aux attentes décrites dans le projet d'établissement, il ne faut pas s'en contenter. Il faut aller chercher de nouveaux marchés, être novateur en ingénierie de formation. Il faut proposer des produits répondant au marché de l'emploi. Les pistes existent, elles sont aujourd'hui parmi les priorités du département.

Parmi elles:

- Le développement de la formation continue auprès des agents des collectivités et des entraîneurs de clubs ;
- Le renforcement de l'apprentissage dans tous les secteurs où cela est possible notamment celui de l'environnement spécifique ;
- La réflexion sur des dispositifs de préformation y compris dans le champ de l'apprentissage ;
- L'accroissement des formations dans le cadre du sport-santé et du sport sur ordonnance ;
- La consolidation des formations en environnement spécifique ;
- La réaffirmation du rôle du CREPS dans son environnement (métiers de la montagne et du nautisme).
- Son ouverture à l'international ;

Le CREPS est une ressource du service public, que ce soit pour les formations Etat (environnement spécifique) ou pour le compte de la Région. Le partenariat public-public permet à des jeunes du

territoire de pouvoir financer leur formation après étude conjointe des dossiers entre le CREPS et les services du conseil régional.

Le marché national avec l'Agence de Reconversion de la Défense piloté par le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la montée en puissance progressive de Parcoursup renforcent le positionnement de l'établissement au niveau national

Pour atteindre les pistes évoquées plus haut, le CREPS retisse des liens profitables au département métiers, emploi, formation.

Les journées de l'ANDISS au CREPS, le rapprochement avec les trois universités d'Aix-Marseille, Toulon et l'Université de Côte d'Azur et la journée technique régionale sport-nature, en lien avec le Pôle Ressource National, sports de nature de Vallon Pont d'Arc, sont autant d'opportunités pour ouvrir les formations et en développer de nouvelles.

C'est aussi vrai pour les soirées sport-santé et les journées de formation comme celle proposée aux jeunes sapeurs-pompiers professionnels des Alpes Maritimes en octobre dernier à Boulouris, pour le compte du CNFPT.

La double tutelle Etat (DR) et Région invite à questionner les pratiques de l'établissement et à repenser son action au quotidien. L'analyse fine du territoire permet de dégager des tendances pour comprendre comment évolue le marché de l'emploi dans nos champs d'intervention afin de d'élaborer des évolutions à court et moyen terme.

C'est précisément ce que le département Formation s'efforce d'entreprendre dans le cadre de toutes ces initiatives. Renouer des relations avec d'anciens partenaires ou en chercher de nouveaux, concourent à ouvrir le CREPS sur son environnement, à recréer du lien et à ouvrir des potentialités génératrices d'activités nouvelles.

Ce qui est présentée ici participe également à redonner du sens à l'action du département, au moment où de profondes mutations sont opérées dans le cadre de l'OTE notamment au sein des directions régionales. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la direction régionale, autorité académique sur la formation aux métiers du sport et de l'animation va subir des transformations dont les effets ne sont pas encore mesurables et le CREPS doit s'adapter et anticiper ces changements.

Dans le même temps, les établissements formateurs devront avoir été certifiés Qualiopi d'ici le 1er janvier 2021. C'est une certification qualité des formations, pour prétendre continuer à percevoir des financements publics dans les formations. C'est un véritable challenge que nous avons à relever et le travail a déjà commencé avec le secrétariat formation et un début d'harmonisation des procédures, sur les critères de certification et les éléments de preuve à fournir.

Ce challenge à relever représente un travail important mais en même temps, il viendra conforter et renforcer le processus qui guide le fonctionnement du département et l'unité recherché entre les sites. Là encore, cette certification arrive au bon moment pour donner encore plus de sens à l'activité des collaborateurs au service des usagers.

Dans le même ordre d'idée, il a été décidé en 2019 de changer de logiciel de gestion des formations sur la partie administrative. Le CREPS espère pouvoir répondre aux attentes des agents mais aussi des stagiaires de la formation avec l'acquisition d'un logiciel spécifique aux établissements du ministère. Développé par le CREPS de Montpellier, ce logiciel n'est pas un produit sur étagère mais

un outil encore en développement et ses évolutions sont mises en œuvre avec les autres établissements qui se sont portés acquéreurs.

Autant de bouleversements dans les habitudes de travail qui ne doivent pas détourner le département Formation de sa mission principale : l'employabilité. Il devient aujourd'hui nécessaire de pouvoir évaluer le marché de l'emploi, de répondre de manière concertée à la demande de formation qui émane des instances de pilotage. Seul, l'établissement n'a pas les moyens de ses ambitions. D'où la nécessité comme cela a déjà été dit, de pénétrer les différents réseaux identifiés dans le cadre du projet d'établissement – instances, organismes ou personnes ressources mobilisables au service des ambitions de développement du département Métiers, Emploi, Formation. La formation professionnelle aux métiers du sport et de l'animation, ce n'est plus l'Etat hégémonique qui évaluait, formait, certifiait, contrôlait. Dans ce marché concurrentiel, les CREPS ne sont plus seuls car les fédérations ou les organismes de formation privés ont pénétré le marché de la formation et captent l'essentiel des financements avec des réseaux judicieusement efficaces.

De nombreux sujets à explorer et de pistes de travail auxquels il faut rajouter les deux dossiers qui mobilisent le département : Parcoursup et le marché de l'Agence de Reconversion de la Défense.

*Parcoursup monte progressivement en charge et nous avons pour la 3e année, 75 places ont été ouvertes pour le CREPS à part à peu près égales sur les trois sites. Ce retour de la formation initiale dans l'établissement est une bonne nouvelle avec l'augmentation substantielle du montant des parcours qui va se poursuivre en 2020 pour atteindre environ 400.000 €.*

*Le marché avec l'ARD est dans sa 3e et dernière année et la question a été posée au CPDE pour savoir si nous devons reconduire un dispositif avec le Ministère des Armées. Les retours sont positifs et nous devrions, en tirant l'expérience de ces 3 ans, simplifier le marché pour proposer un catalogue plus resserré avec les formations les plus demandées tout en cherchant à harmoniser les offres les différents établissements du territoire.*

## La Formation en quelques chiffres

### Bilan quantitatif de l'offre de formation

	BAPAAT	BP JEPS	DE JEPS	DES JEPS	MONTAGNE	UCC CS	CQP	AUTRES
<b>Nombre de sessions</b> 164	0 0%	30 18%	12 7%	1 1%	3 2%	3 2%	2 1%	113 69%
<b>Nombre de stagiaires</b> 2 328	0 0%	411 18%	193 8%	16 1%	72 3%	72 3%	14 1%	1550 67%
<b>Volume H-S en centre</b> 237 887	0 0%	114 784 48%	78 933 33%	4 410 2%	2 800 1%	6 305 3%	294 0%	30 361 13%
<b>Ainsi que : 188 885 H-S en alternance</b>	<b>85 Stagiaires SHN</b>		<b>11 Apprentis</b>		<b>85% de stagiaires régionaux</b>			

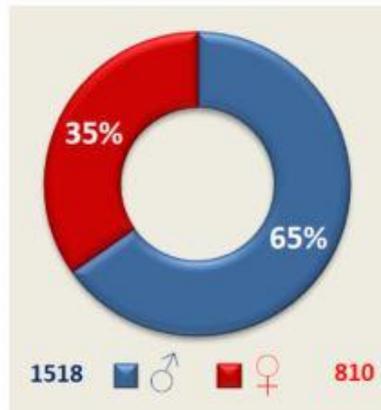
Concernant le statut des stagiaires on constate une légère diminution de demandeurs d'emploi en 2019 mais en revanche une augmentation de gratifiables par l'arrivée du dispositif Parcoursup



Le CREPS Sud Provence Alpes Côte d'Azur s'appuie ou non sur des partenaires extérieurs ; assume seul les responsabilités réglementaires, pédagogiques, administratives et financières



## Répartition stagiaires femmes/hommes



## Part nationale/Part territoriale

PNFO PRFO	Nombre de sessions		Nombre de stagiaires		Volume d'H-S	
	PNFO	PRFO	PNFO	PRFO	PNFO	PRFO
	<b>164</b>		<b>2 328</b>		<b>237 887</b>	
<b>P</b>	1. ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE	15 12%	227 12%		64 487 49%	
<b>N</b>	2.1 F° CONTINUE J&S (FIS)	0 0%	0 0%		0 0%	
<b>F</b>	2.2 F° CONTINUE J&S (PNF)	0 0%	0 0%		0 0%	
<b>O</b>	2.3 F° CONTINUE J&S (PRF)	0 0%	0 0%		0 0%	
	2.4 F° CONTINUE J&S (CADRES)	0 0%	0 0%		0 0%	
	3. F° RARE	0 0%	0 0%		0 0%	
	4. DEJEPS /DESJEPS	8 6%	123 7%		39 010 30%	55%
	5.1 PREPARATION (CONCOURS)	0 0%	0 0%		0 0%	
	5.2 PREPARATION (DIPLOMES)	92 71%	1 215 67%		22 914 17%	
	5.3 PREPA. (SELECT° - EXAMENS)	0 0%	0 0%		0 0%	
	6. INGENIERIE DE FORMATION	1 1%	9 0%		126 0%	
	7. PRIORITES MINISTERIELLES	13 10%	252 14%		5 271 4%	
		<b>129</b>	<b>1 826</b>		<b>131 808</b>	
<b>P</b>	A. F° DU SPRF	12 34%	173 34%		57 654 54%	
<b>R</b>	B. F° EN DEHORS DU SPRF	15 43%	219 44%		44 609 42%	
<b>F</b>	C. F° FEDERALE (avec cadre EPF)	0 0%	0 0%		0 0%	45%
<b>O</b>	D. AUTRE	8 23%	110 22%		3 815 4%	
		<b>35</b>	<b>502</b>		<b>106 078</b>	

## Les chiffres clés du CREPS sur les quatre dernières années

	2016				2017				2018				2019			
total de sessions	163				150				162				164			
	BP	DE	DES	Montagne												
Nombre de sessions	26	19	2	9	24	18	1	4	27	14	1	1	30	12	1	3
total de stagiaires	2299				2123				2344				2328			
Nombre de stagiaires	365	250	26	170	385	214	13	62	415	194	15	12	411	193	16	72
total heures réalisées	239694				217425				210795				237887			
Volume horaire en centre	106871	87227	2164	10622	108194	74157	4095	2982	98174	69472	1129	385	114784	78933	4410	2800
statut des stagiaires	SHN	apprentis	Origine géo	pôle emploi	SHN	apprentis	Origine géo	pôle emploi	SHN	apprentis	Origine géo	pôle emploi	SHN	apprentis	Origine géo	pôle emploi
	48	15	91%	27%	30	10	82%	26%	85	05	88%	20%	85	11	85%	18%

## L'ACCUEIL

L'activité de l'accueil est globalement favorable au regard :

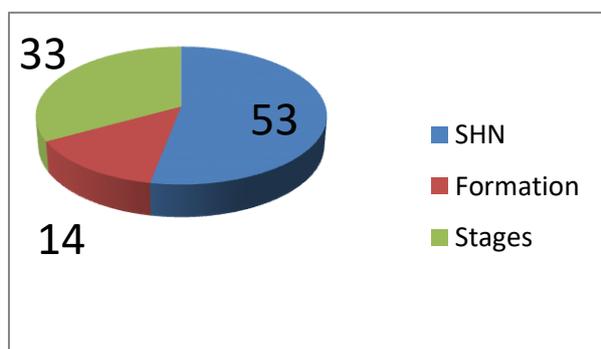
- des résultats financiers : les recettes sont légèrement en augmentation et supérieures aux prévisions, les dépenses maîtrisées restant inférieures aux prévisions (cf. Compte financier).

"Mission Accueil"	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Année	2017		2018		2019	
Aix	874 345	604 683	977 925	631 911	870 648	344 241
Antibes	707 404	367 556	836 044	418 308	967 207	398 255
Boulouris	893 417	513 069	837 154	488 117	839 195	480 452
<b>Total</b>	<b>2 475 166</b>	<b>1 485 308</b>	<b>2 651 123</b>	<b>1 538 336</b>	<b>2 677 050</b>	<b>1 222 948</b>
<b>Gain</b>	<b>989 858,00 €</b>		<b>1 112 787,00 €</b>		<b>1 454 102,00 €</b>	

- des différents chiffres reflétant l'activité : l'amorce positive de 2018 se poursuit avec une légère augmentation du nombre de repas servis et une plus significative, du nombre de nuitées et de journées stagiaires même si la situation est légèrement contrastée sur les trois sites. Le site d'Antibes présente un résultat en terme de recettes supérieur à 2018. Les sites d'Aix et Boulouris réalisent également une bonne année même si globalement les recettes « accueil » sont légèrement inférieures à 2018.

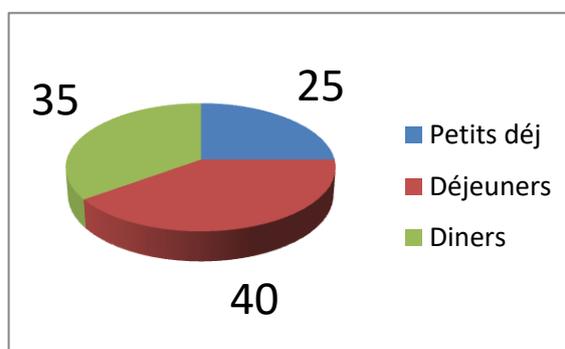
Capacité d'hébergement

511 lits et 113 325 nuitées



Capacité restauration

730 couverts et 278 695 repas servis



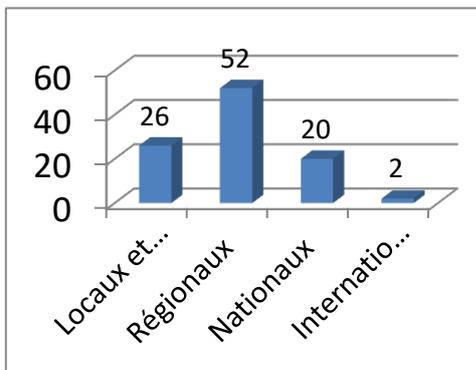
Pour répondre aux ambitions affichées, notamment dans la perspective de 2024, un effort important d'investissement a été approuvé sur le budget 2019 (année de l'accueil), effort qui doit se poursuivre sur 2020. La convention signée en 2019 entre le CREPS et la Région sur « CREPS campus olympique sud 2024 » répond à la préoccupation d'offrir des équipements de meilleure qualité sur les sites. A noter également, des travaux de rénovation portés financièrement tant par la Région que par le CREPS, qui concourent à l'objectif d'amélioration des conditions d'accueil sur les sites.

Dans le cadre du projet d'établissement, le chantier numéro 2 concerne l'accueil. Ce dernier a pour vocation de mieux intégrer l'accueil dans les fonctions principales du CREPS. L'objectif est que la mission accueil ne soit pas considérée de façon isolée mais qu'elle soit considérée avec les deux autres missions que sont le sport de haut niveau et la formation.

L'idée de définir 2019 comme « l'année de l'accueil » était de reconnaître d'une part le département accueil comme un département à part entière dans l'établissement, et d'autre part, de faire en sorte de mieux travailler ensemble pour échanger sur les bonnes pratiques, harmoniser les fonctionnements et se doter d'un outil commun plus opérationnel. En 2018, on comptait 7 applications différentes sur les trois sites. De nombreuses réunions se sont tenues pour aboutir au choix d'une application commune. Elle n'est pas encore complètement opérationnelle mais devrait l'être avant la fin de l'année.

Il conviendra donc de poursuivre les objectifs inscrits au projet d'établissement pour retrouver l'élan prometteur des 2 dernières années : une politique audacieuse d'investissement, l'acquisition d'outils performants de gestion, la formation continue des personnels, le développement de conventions de partenariat, une adaptation continue et un élargissement du champ de prestations offertes.

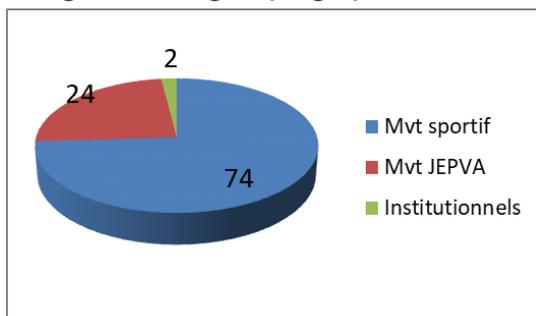
### Origine géographique des utilisateurs



Sur l'ensemble des trois sites la tendance à l'accueil de personnes originaires de la région, du département ou des communes voisines, reste majoritaire malgré une légère progression des stages nationaux essentiellement accueillis sur Antibes et Boulouris-Saint-Raphaël.

Le développement de l'accueil à l'international reste à faire et devrait être facilité dans les années à venir par l'organisation des JOP à Paris en 2024. Un travail en partenariat avec certaines fédérations françaises amorcé en 2018, devrait également permettre l'accueil de délégations étrangères (athlétisme sur Boulouris, hockey sur gazon à Antibes).

### Catégories d'usagers (stages)



Les stagiaires restent essentiellement issus du mouvement sportif, les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire sont surtout utilisateurs pendant les périodes de vacances scolaires et font majoritairement appel au site d'Aix-en-Provence.

### **Le taux d'hébergement a été évalué à 59%**

Le taux relevé en 2019 est supérieur aux prévisions et à celui de l'année 2018. À noter qu'il pourrait être bien supérieur si les indicateurs étaient différents. En effet le calcul actuel se fait à partir du nombre de lits disponibles et non du nombre de chambres. Or il est très fréquent que l'ensemble des chambres soient occupé sans que tous les lits le soient. C'est en particulier le cas toute l'année pour celles réservées aux sportifs de haut niveau. Il est par ailleurs très fréquent que les chambres attribuées aux stages ne soient pas occupées pleinement. Un taux d'hébergement se basant sur le nombre de chambres disponibles par rapport au nombre de chambres occupées serait plus révélateur de l'activité réelle du CREPS et du standard d'accueil réservé aux personnes hébergées. Cette remarque a été remontée à la Direction des Sports.

#### Conditions de développement de l'activité

- Qualité des prestations : marché de restauration et investissement.
- Développement des supports de communication
- Prospection vers de nouveaux clients
- Proposition d'une offre élargie avec des partenariats locaux

#### Et en interne :

- Ressources humaines : effectifs et formation
- Amélioration des conditions de travail: outils et locaux adaptés

Une importante activité de stages de haut niveau a eu lieu sur le site de Boulouris avec plusieurs équipes de France accueillies en 2018-2019 :

- Equipe de France de triathlon et paratriathlon.
- Equipe de France de voile.
- Equipe de France de lutte.
- Equipe de France de boxe.
- Equipe de France de pentathlon moderne.
- Equipe de France d'athlétisme.
- Equipe de France de tir à l'arc.
- Equipe de France de softball.
- Equipe de France de cyclisme (VTT).

#### Antibes a accueilli pour sa part :

- Equipe de France masculine de planche à voile
- Equipe de France féminine de hockey s/gazon et équipe nationale féminine du Pays de Galles
- Equipe de France de nage avec palmes
- Equipe de France de Gymnastique Artistique Masculine
- Equipes de France jeunes Gymnastique Artistique Masculine
- Equipes de France jeunes Trampoline

# LA COMMUNICATION

## COMMUNICATION INTERNE

### **Intranet**

Mise en place de forums, accessibles à tout le personnel, dès septembre 2020.

Prises de vue des personnels et création d'un trombinoscope, complétant l'annuaire existant

Mise en place d'un écran d'informations « accueil » sur le site de Boulouris (déclinaisons prévus fin 2020 sur les deux autres sites).

COVID 19 : réalisation et dépouillement d'un questionnaire « post-confinement » à l'attention du personnel.

Objets de communication : polos « CREPS », distribués lors de la journée du personnel (15/9/2020)

Bulletin interne bimestriel, à partir de septembre 2020.

## COMMUNICATION EXTERNE

Réalisation des livrets d'accueil du sportif pour les trois sites.

Guide des formations réactualisé

Document annuel de présentation des activités du CREPS, réactualisé

Réalisation de 3 clips de 30 secondes, pour chaque site

## COMMUNICATION EVENEMENTIELLE

Communication des évènements CREPS (exemple : journée sport-nature)

Première captation vidéo d'une soirée de la performance, « sport et résilience »

## RELATIONS-PRESSE

Envois réguliers de communiqués de presse

Accueil et gestion des medias

Suivi des listings presse

## COMMUNICATION DIGITALE

### **Site internet**

- nouveau logiciel de suivi des formations, agrégé au site internet

- mise à jour des tarifs et conditions d'accueil

- mise à jour des formations et pôles sportifs

- création d'une page anglophone

- nouveau : rubrique « offres d'emplois »

- COVID / confinement : rubrique spécifique (conseils, communication direction, communication ministère...), mise à jour régulière de la rubrique « formation ».

### **Newsletter**

- envoi mensuel à 7500 destinataires (une moyenne de 2500 ouvertures effectives)

**Réseaux sociaux**

- mise en place d'une charte à l'attention des contributeurs des 4 facebook du CREPS

**Bulletin de veille**

-envoi mensuel d'un bulletin de veille à l'attention des entraîneurs, dirigeants et formateurs (1500 destinataires)

**PLANS**

Refonte des plans des trois sites (finalisée en octobre 2020)

**PROJETS**

Signalétique extérieure des trois sites (cahier des charges bouclé en septembre 2020)

Vidéo promotionnelle du CREPS

Décoration iconographique des trois sites

Renouveau des supports visuels de communication (flags, kakemonos...)

Goodies

Livret d'accueil de l'agent (parution : octobre-novembre 2020)

Communication « taxe d'apprentissage » (plaquette, internet...)

## TRAVAUX - PATRIMOINE

Travaux mis en place par la Région Provence Alpes Côte d'Azur

### Aix en Provence

Mars 2019 (voté mars 2017 & mars 2018)	SOLIDITE PHASE 1 : suite aux préconisations du carnet de santé (étanchéité des toitures, menuiseries, reprises fissures, ...)	651 819 €
Janvier 2019 (voté juillet 2017)	MISE EN SURETE PHASES 1 & 2 : renforcement des clôtures, contrôle des accès au site par tourniquets, sas d'accès, création d'un portail de sortie pour le parking, sécurisation des accès au site et aux bâtiments par clés et badges	304 169 €
Septembre 2019 (voté mars 2018)		246 347 €
Janvier 2019 pour le raccordement au réseau urbain Septembre 2019 pour les chaufferies (mars 2018)	CHAUFFAGE raccordement du site du CREPS au réseau de chauffage urbain d'Aix en Provence et rénovation des chaufferies du CREPS	299 333 €

### Travaux d'extrême urgence

2019	interventions sur chauffage (CTA et aérothermes)	21 925,52 €
------	--	-------------

### Antibes

2019	Remplacement portes de cuisines	2 500,00 €
	remplacement de 3 portes et 5 fenêtres bâtiment voile	13 928,00 €
	Fourniture et poses de 50 convecteurs	6 400,00 €
	pose d'un caniveau le long du chapiteau	3 864,00 €
	Complément remplacement de fenêtres et portes	2 437,00 €

### Boulouris

Janvier 2019 pour étanchéité. Volets en cours (voté 17/03/2017)	Clos couvert urgent: réfection étanchéité toiture terrasse restaurant + volets	208 611,00 €
Mai 2019 (voté 07/07/2017)	Opération sureté 1ere phase	206 000,00 €
Aout 2019 (voté 16/03/2018)	Mise en place assainissement logement de fonction	60 000,00 €
Mai 2019 (voté 16/03/2018)	Complément mise en sureté (2ème phase)	300 000,00 €
Novembre 2019 (voté 16/03/2018)	Solidité, étanchéité, isolation, chauffage (étanchéité toitures Cossec 1 et 3)	300 000,00 €

2019 Travaux de débroussaillage 77 500,00 €

## Travaux mis en place par le CREPS Provence Alpes Côte d'Azur

### AIX EN PROVENCE

- travaux et achat de petits matériels sportifs
- tapis réception mur escalade
- achat de petits matériels médicaux et préparation physique et récupération
- travaux et achat de petits matériels pour l'accueil
- travaux aménagement parking personnels
- travaux cafète
- divers matériels et véhicules

### ANTIBES

Mise à disposition de moyens matériels supplémentaires et technologies innovantes dans l'espace musculation cardio pour un total de 45 700€ dont 14 500€ pour l'installation de la climatisation dans la salle dédiée.

### BOULOURIS - Travaux et achats de matériel dans le cadre de la modernisation du CREPS

Des investissements conséquents ont été menés par le CREPS et la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur au bénéfice des sportifs du site. Quelques exemples :

- Travaux importants menés sur le terrain de softball.
- Acquisition de nouveaux supports de cible de tir à l'arc.
- Modernisation de la salle de musculation (achat de 9 nouveaux appareils).
- Modernisation des équipements médicaux (nouvelles tables / appareil de cryothérapie / appareil T care / nouvel appareil pour ECG).
- Travaux d'isolation et d'étanchéité de la zone COSEC.
- Création d'une dalle pour le sautoir de perche.
- Modernisation du sautoir de perche de la halle couverte.
- Implantation d'une cage de lancer de disque sur le stade.
- Remplacement du jacuzzi.
- Achat de casiers pour stocker les téléphones portables des sportifs mineurs.
- Achat de nouvelles tables de tennis de table

## HYGIENE ET SECURITE

### ORGANISATION DE LA PREVENTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Le CREPS est doté d'un conseiller de prévention pour l'ensemble de l'établissement et un assistant de prévention par site. Chaque site est en lien avec un service de médecine préventive.

Un registre Santé-Sécurité au Travail existe sur chacun des sites pour faire remonter les signalements au conseiller de prévention et chefs de services et aux gestionnaires, ainsi qu'à l'équipe de direction. Les signalements et les réponses apportées sont présentés en CHSCT.

Le nombre de signalements **est en hausse** du fait **d'une meilleure connaissance de l'existence et de la localisation des registres**. Pour l'année 2019, **13 signalements** ont été relevés, traités et présentés en CHSCT.

### BILAN DE L'ANNEE 2019

L'année 2019 a été centrée autour de dossiers structurants, de long terme ;

#### La mise à Jour du Document unique d'Evaluation des Risques Professionnels :

- Le document a été revu dans sa forme, en passant par unité de travail. Le critère de l'activité exercée a été retenu pour effectuer le découpage du document.
- Les risques ont été réévalués et de nouveaux risques ont été identifiés (travail isolé/pandémie, travail en extérieur, intempéries...)

Des passages de la commission de sécurité sur les sites d'Aix-en-Provence et Antibes :

- Ces visites ont nécessité beaucoup de préparation et la revue de certaines procédures.
- Les contrôles et vérifications périodiques sur lesquels s'appuie la commission de sécurité sont tenus à jour au sein d'un tableau à la charge du service BAPEI.
- Les registres de sécurité, qui concernent les bâtiments accueillant du public, se trouvent dans le bureau du conseiller de prévention (pour les registres du site d'Aix-en-Provence) et une attention particulière et continue doit être portée quant à leur remplissage.

Un travail sur un Plan Général de Coordination de la Sécurité et de Protection de la Santé (concerne l'intervention d'entreprises extérieures) mais il est resté sans réponse.

Conformément à l'obligation d'avoir **80% de personnels formés aux gestes de premiers secours d'ici à 2022**, et en lien avec la démarche de formation continue des personnels de l'établissement, des formations PSC1 ont été mises en place sur Saint Raphaël ainsi que sur Aix-en Provence. Cependant, une seule a pu effectivement se tenir à Aix-en-Provence et également à Boulouris, pour un total **de 12 agents formés**.

De même, des formations à la sécurité incendie sont dispensées à la rentrée scolaire pour les surveillants d'internat et les personnels d'astreinte. Il est également nécessaire que nous lancions rapidement une formation au **maniement des extincteurs**, destinée à l'ensemble des personnels.

Les exercices d'évacuation réglementaires sont menés **pour les bâtiments accueillant d'un public et font l'objet d'un rapport**. Les préconisations issues du rapport sont discutées avec les prestataires concernés (alarme incendie notamment) et des corrections sont apportées le cas échéant. L'ensemble des exercices sont portés aux registres de sécurité correspondants.

Des ressources sont publiées sur l'intranet pour informer les personnels des dispositifs existants, des bonnes pratiques, des manifestations, des formations...

### PROJET RPS-QVT

L'année 2019 a permis de sélectionner **un cabinet externe** mandaté pour mener une étude au sein de l'établissement et réaliser un diagnostic sur les Risques Psychosociaux et la Qualité de Vie au Travail. La participation des personnels à l'étude a été **importante avec plus de 60%** de répondants au questionnaire global et de nombreux entretiens individuels et collectifs (18 entretiens individuels et 4 collectifs).

## RGPD

### ORIGINES DE LA DEMARCHE

Lors du dernier trimestre de l'année 2018, il a été évoqué en réunion la nécessité pour l'établissement de se mettre en conformité avec le RGPD. Après quelques discussions, il est apparu logique que le conseiller de prévention prenne en charge cette mission, du fait de son implication sur le volet « Prévention des Risques Professionnels ». Cela a été officialisé par une déclaration à la CNIL en Décembre 2018.

Le Ministère des Sports, en tant que tutelle des établissements, **a fixé l'objectif d'une conformité d'ici au mois de juin 2020.**

### POINT D'ETAPE SUR LA MISE EN CONFORMITE DE L'ETABLISSEMENT

Au cours de l'année 2019, la mission principale a été la constitution du registre des traitements, document légal à présenter à la CNIL en cas de contrôle. Ce document regroupe les activités de l'établissement et les catégories de données collectées dans ce cadre. Ce registre est au format informatique, sur une plateforme spécialisée. Il est possible d'éditer le registre en format imprimable, notamment en cas de contrôle de la CNIL. **Cela nécessite de se rendre dans chacun des services pour évoquer quelles données sont recueillies, dans quel cadre et pour quelles finalités.**

La constitution d'un réseau des délégués à la protection des données des établissements a permis d'utiliser une plateforme numérique qui accélère la constitution du registre. Dans ce cadre, des groupes de travail ont été constitués sur des thèmes spécifiques pour rédiger des « fiches de traitements » à intégrer au registre. **Je suis, personnellement, intégré au groupe traitant des fiches accueil/communication/HST**

En outre, le réseau des délégués a été réuni à deux reprises en présentiel pour évoquer les différentes thématiques du sujet et les problèmes et les questionnements que nous rencontrons « sur le terrain »

### LA FEUILLE DE ROUTE POUR L'ANNEE A VENIR

Compte-tenu de l'échéance fixée par le Ministère, 2020 est une année charnière pour l'établissement dans la mise en conformité au RGPD. Il s'agira prioritairement de :

- Compléter le registre ébauché : identifier d'autres traitements, compléter les traitements identifiés
- Mettre en place des mentions d'information sur les formulaires d'inscriptions, de réservation ainsi que sur le site internet pour respecter l'obligation d'information des usagers et leur permettre d'exercer leurs droits
- Etudier et améliorer les procédures d'archivages papier et numérique
- Informer les personnels et diffuser de bonnes pratiques.

Deux points présentent actuellement des **difficultés** :

- l'intégration des mentions d'information, malgré l'existence de modèles proposés par le CREPS de Poitiers, se heurte à la **difficulté d'avoir des retours de la part des services et des**

**documents actualisés.** Ainsi, la bonne manière de mobiliser les services n'a pas encore été trouvée, ce qui se traduit par :

- la réception de documents différents selon les sites
  - La réception de documents dont on annonce simultanément qu'ils sont obsolètes
- le fait d'être renvoyé sur le site internet pour intégrer « machinalement » les mentions ce qui n'est pas efficace et ne permet pas de dialogue sur le sujet et est source d'erreurs potentielles (toutes les formations ne demandent pas les mêmes données par exemple)

Ces points illustrent **un manque de formation et de sensibilisation des personnels à la question.** Un module de formation, piloté par le CREPS de Poitiers, est en cours de finalisation et pourra compléter très utilement la première information qui a été donnée aux responsables de département d'Aix-en-Provence lors de l'audit sur site.

La question de **l'archivage** pourrait faire l'objet d'un document à part entière sur le même modèle que celui-ci. Le coordonnateur du réseau en est conscient et il est évoqué la constitution d'un groupe de travail interne au réseau sur le sujet.

## SERVICES SUPPORTS

Les services supports, placés sous la responsabilité de la secrétaire générale, ont pour mission essentielle d'accompagner la direction et les services métiers dans l'exercice de leurs missions. Pour répondre à cet objectif, l'organisation mise en place repose sur un maillage qui croise les thématiques (RH, financier, gestion, informatique et numérisation, documentation, ...) et les sites. Les services supports sont composés de 25 personnes dont certaines sont amenées à encadrer et piloter les équipes d'agents régionaux chargés de l'entretien et de la maintenance des sites.

Au cours de l'année 2019, les agents des services supports ont traité de nombreux dossiers, tant structurels, qu'organisationnels. Conformément à l'axe « plan de modernisation » du projet d'établissement, les travaux conduits se sont inscrits dans les 8 chantiers prioritaires définis.

### LES INSTANCES DU CREPS

Les agents des services supports sont les premiers acteurs de la **préparation des instances** (CA, CTE, CHSCT) dont ils élaborent les dossiers et les délibérations soumises aux administrateurs ou représentants des personnels dans le cadre d'un dialogue social constructif. Les travaux sont menés en lien avec les missions exercées et par l'animation des groupes de travail et commissions chargés de préparer les décisions soumises aux instances (Commission formation, Groupes de travail thématiques). Pour accompagner le dialogue social le directeur a signé une décision sur les modalités d'utilisation des outils mis à disposition par les organisations syndicales et les comptes rendus des instances sont publiés sur l'intranet pour être connus de tous.

Des procédures ont été revues et simplifiées dans un objectif de **mutualisation des pratiques** : recrutement et suivi financier des vacataires, recrutement des services civiques, revue des conditions de réservation pour les prestations du service accueil, précisions apportées sur les conditions de déplacement et de remboursement, ...

### LES RESSOURCES HUMAINES

Des procédures ont été revues et simplifiées dans un objectif de **mutualisation des pratiques** : recrutement et suivi financier des vacataires, recrutement des services civiques, revue des conditions de réservation pour les prestations du service accueil, précisions apportées sur les conditions de déplacement et de remboursement,...

L'activité du service a permis d'assurer la gestion de proximité des agents affectés au CREPS, agents Etat et agents régionaux avec la prise en compte de la déconcentration de certains actes de gestion. Le service participe au recrutement et à la gestion des contractuels et AED. Un point d'attention particulier est apporté au respect des calendriers de gestion pour les actes courants de carrières (promotion, entretien professionnel, versement des indemnités, ...). Ce dossier est complexifié par la diversité des corps / grade gérés et par la diversité des services gestionnaires de carrière (DR ministères sociaux, rectorat d'Aix-Marseille et de Nice, ..). La base RenoRH a été fiabilisée pour ce qui concerne le positionnement des agents (affectation administrative sur chacun des sites et affectation opérationnelle sur les missions confiées). La procédure de visa des contrats a été adaptée à la nouvelle réglementation (direction des sports ou direction régionale) du fait de la mise en place des lignes directrices de gestion. Le service participe activement à répondre aux enquêtes de la direction des sports (enquête effectif / activité), à la production des indicateurs de gestion et produit le bilan social annuel.

Des dossiers structurants impactant le quotidien des agents ont été mis en place ou lancés : expérimentation du télétravail, lancement de l'étude sur la QVT et la prévention des RPS, accompagnement des agents dans la dématérialisation des bulletins de salaire et dans la procédure de constitution des dossiers de retraite.

## FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS

L'année 2019 a vu la mise en place d'une « mission formation » qui assure le secrétariat de la « commission formation » composée de représentants de personnels et de l'administration. Une charte de la formation a été élaborée. Elle définit le processus de constitution du plan de formation annuel. La personne en charge de la mission recherche les formations répondant aux attentes des agents, suit les inscriptions et participations des agents du CREPS Etat et Région. Elle participe à la définition et à l'organisation de stages inter-fonction publique proposés sur la plateforme interministérielle de la préfecture.

Dans le domaine de la formation ouverte et à distance (FOAD), la chargée de mission accompagne les formateurs dans l'utilisation des outils de pédagogie à distance pour un meilleur développement de cette modalité d'apprentissage.

## SERVICE FINANCIER

L'activité du BAPEI et de celle des gestionnaires de site concourt à la préparation et au suivi de la situation budgétaire en liaison avec les services métiers.

Pour ce qui est du traitement des dépenses, les opérations portent sur le visa des factures reçues par Chorus pro, l'émission des demandes de paiement, l'émission de bons de commandes relatifs aux achats. Dans le domaine des recettes le travail effectué porte sur le contrôle et la saisie des factures-vente relatives aux éléments de facturation émis par les services métiers (Accueil Easy Request, J Logiciels, Formation Gallia, Haut Niveau, Médical) et le traitement des ordres de recouvrement des subventions reçues. Le BAPEI pilote les marchés publics en élaborant les dossiers de consultation, en renouvelant les marchés à échéance et en suivant les prestations (restauration, blanchisserie, travaux, architecture réseau, hébergement des applications et des installations, gardiennage, ...).

La secrétaire générale a participé au groupe de travail mis en place par le ministère de l'agriculture sur l'évolution du logiciel utilisé précédemment et le choix s'est porté sur la solution GFI PEP. En fin d'année 2019, de nombreux travaux ont participé à la préparation de la mise en place de ce nouveau logiciel de gestion budgétaire et financière, travaux qui ont mobilisé les personnels concernés pour définir l'architecture budgétaire (gestion par « destination / mission »), les processus à paramétrer et la répartition des responsabilités. Les services et l'agence comptable ont été fortement sollicités durant cette période dans des actions de formation / action.

## CENTRE DE DOCUMENTATION

Le **centre de documentation** de l'ex PRN présent sur le site d'Aix-en-Provence a été transformé en centre de documentation pour les trois sites. Plusieurs dispositifs sont proposés aux personnels et usagers du CREPS : accompagnement dans la recherche documentaire, ouverture en consultation du catalogue en ligne via le portail documentaire (<https://doc.creps-paca.fr>), possibilité de consultation de documents numériques en ligne, prêt de documents physiques avec envoi sur les sites quand nécessaire, lecture du journal « l'Equipe » en ligne, mise à disposition d'articles issus de nombreux titres de presse, mutualisation des achats de documentation professionnelle. Des services sont proposés sur place : accueil au centre de documentation de cours en demi-groupe, accès à trois ordinateurs connectés en libre-service, lecture au calme, jeux, ... L'organisation de causeries est effective sur le site d'Aix-en-Provence et reste à développer sur les autres sites.

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

De **nouveaux outils** ont été proposés au cours de l'année 2019 aux personnels : ouverture d'un site intranet avec publication d'informations touchant à la vie de l'établissement, initialisation du logiciel de gestion des congés accessible via l'intranet, accompagnement de la mise en place du centre de santé sur Aix-en-Provence avec l'installation d'un logiciel pour le suivi des patients et les liaisons avec la CPAM. La mise en place du logiciel Easy Request pour la gestion des services accueil s'est poursuivie avec l'aide des services gestionnaires.

Des dossiers structurants concernant **l'environnement technique de travail** ont été conduits : déploiement d'un réseau interne relié au RIE performant sur l'accès à l'internet, généralisation des bornes wifi sur les trois sites, avec un niveau de sécurisation des accès et de la bande passante en fonction des utilisations, déploiement d'un parc de postes de travail nomades avec station d'accueil, ouverture d'un outil de help desk pour le suivi des demandes informatique et logistique sur Aix, déploiement de la téléphonie sur IP, installation d'un système d'alarme attentat (PPMS) financé par la Région, lancement de l'étude sur la rénovation des outils de projection dans les salles et d'écran d'affichage dans les accueils des sites.

## RELATIONS AVEC LA REGION

Les services supports sont fortement impliqués dans les **relations que le CREPS entretient avec la Région**.

**Sur la gestion patrimoniale**, les services interviennent dans la préparation des tableaux communs de suivi des investissements et ont participé à l'élaboration de la convention de co-investissement et de délégation de MOA pour que le CREPS puisse participer aux investissements sur les trois sites. Concernant la gestion courante des sites, les gestionnaires suivent les opérations de maintenance, de mise en sécurité des installations, d'amélioration des conditions d'accueil des usagers.

**Sur le suivi RH**, les services préparent les dossiers pour accompagner le dialogue entre la direction du CREPS et la DRH de la Région. L'année 2019 a vu la réalisation d'un état des lieux partagé de suivi des agents transférés et la mise en place de procédures partagées pour la gestion courante des agents.

Au cours de l'année 2019, le secrétariat général a piloté le recensement INSEE des personnes logées sur les sites d'Aix et de Boulouris (SHN et personnels).

## ANIMATION DES SERVICES SUPPORTS

Pour permettre aux personnels des services supports de mieux se connaître et mieux connaître l'organisation et les missions de chacun, un séminaire des services supports a été organisé avec l'agence comptable et le chargé de mission auprès du directeur, conseiller de prévention. Au-delà d'un moment de convivialité salué de tous, cette journée a permis d'échanger sur les bonnes pratiques et la transversalité. Des propositions d'amélioration au service des départements métiers et des usagers ont été proposées et mises en place au cours de l'année.

## COMPTE FINANCIER 2019

Le compte financier a été approuvé par le Conseil d'administration du 26 mars 2019 et a fait l'objet d'une note distribuée aux membres du CA.

La présentation ci-dessous est une version simplifiée du document remis au CA.

### RESULTAT DE L'EXERCICE

Pour la cinquième année consécutive, le CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur dégage un **résultat positif à hauteur de 243 244 €**.

**Ce solde aurait pu être largement supérieur de :**

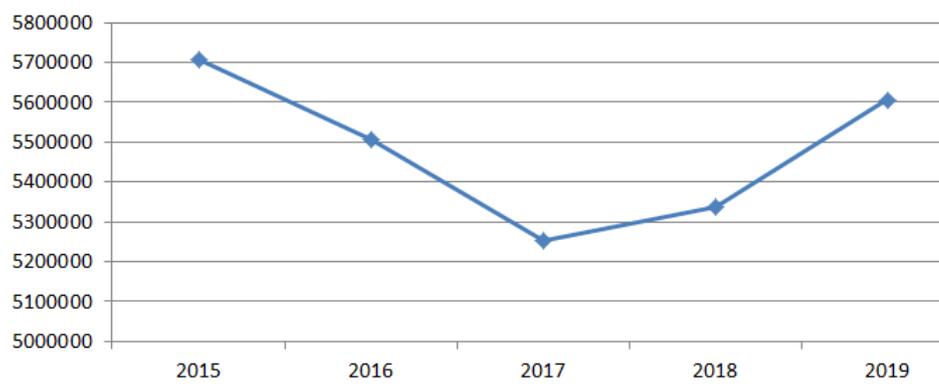
- 400 000 €, si le co-financement versé à la région avait pu être imputé sur un compte « investissement » et non « fonctionnement » (contrainte comptable) ;
- 600 000 € si le CREPS avait reçu, comme prévu, le remboursement de la taxe sur les salaires des années 2017 et 2018.

Pour mémoire, le solde en 2018 était de 1 342 933 € (il intégrait le remboursement de la taxe sur les salaires de 857 000 €) contre 369 000 € pour 2017 et 733 857 € en 2016.

Ce résultat excédentaire traduit une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges de personnel et dépenses de fonctionnement).

Le résultat de l'année 2018, « année une » de la mise en place du projet d'établissement, avait permis de constater une reprise à la hausse des recettes propres et celle de l'inversion de la courbe qui constatait une diminution des ressources issues de l'activité, d'une année sur l'autre.

L'année 2019 s'inscrit dans cette dynamique :



Les recettes des trois missions du CREPS sont en augmentation en 2019 par rapport à 2018, ce qui confirme la bonne santé de l'établissement :

- Pour le haut niveau avec l'accueil de plus de sportifs ;
- Pour l'accueil consécutive des premiers retours sur investissements réalisés par la Région et le CREPS avec une augmentation de la qualité des équipements et de l'hébergement ;
- Une stabilité des recettes de la formation par rapport à l'an dernier, en forte augmentation comparé aux années précédentes.

Ce résultat positif de l'exercice 2019 conduit à un prélèvement sur fonds de roulement de 510 829 € bien inférieur au montant des investissements réalisés sur l'année, ce qui conduit à constater que cet effort d'investissement a été principalement assuré sur les ressources de l'année.

A l'issue de l'exercice 2019, le fonds de roulement est constaté à 3 311 591 €. Ce haut niveau du fonds de roulement, correspondant à 84 jours de fonctionnement (contre une obligation de 30 jours), confirme la capacité d'investissement du CREPS sur ses fonds propres pour les prochaines années.

## L'EVOLUTION DES RECETTES

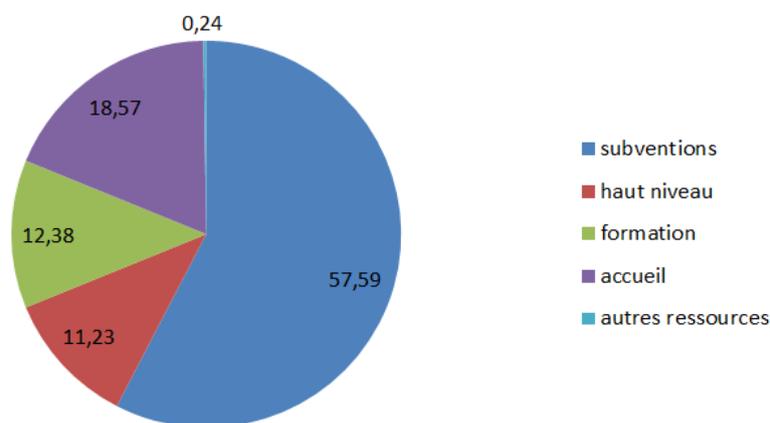
Les recettes sont constatées, en fin d'exercice, à 14 852 820 €. Compte tenu des prévisions inscrites au budget rectificatif n°3 pour 15 001 930 €, le taux d'exécution est de 99%. Pour mémoire, ce taux était de 104 % en 2018 et de 94,90 % en 2017. Si l'établissement avait dépassé ses prévisions l'an dernier, cette année, le résultat est quasi équivalent aux prévisions.

Pour préciser :

- le taux d'exécution des recettes de subventions est de 98,88% (7 784 223 € pour une prévision de 7 872 347 €) alors qu'il était de 100% en 2018 et 95,08% en 2017 ;
- le taux d'exécution des recettes issues de l'activité est de 90,80% (5 607 416 € pour une prévision de 5 565 583 €) alors qu'il était de 87,46% en 2018 et de 93 % en 2017.

Les autres recettes sont constituées de produits de gestion courante pour 25 718 € et de produits financiers pour 629 €.

## PRECISIONS SUR LA REPARTITION DES RECETTES :



### 1.1 Les subventions

■ **Subvention de l'Etat** (direction des sports) d'un montant de 7 614 957 € dont :

- 6 311 946 € de masse salariale, soit - 1,13 % ;
- 911 803 € de fonctionnement, soit + 29,23 % ;
- 391 208 € au titre de PARCOURSUP, soit + 32,84 %.

La subvention de l'Etat est constatée en augmentation globale de 3,44 % par rapport à 2018.

- La principale hausse de la subvention est liée à celle de PARCOURSUP + 32,84

- La baisse de la subvention de masse salariale s'explique, en partie par la réaffectation des personnels du PRN dans la structure du CREPS
- La hausse de la subvention de fonctionnement, calculée à près de + 30 % est en fait de 0,9 % sur les dépenses courantes liées, principalement au haut niveau

■ **Subvention de la DRDJSCS : 53 000 € soit – 3%**

- 44 000 € au dispositif SESAME
- 9 000 € à une convention portant sur l'utilisation des ressources du CREPS.

■ **Contribution de la Région versée dans le budget du CREPS : 448 401 €**

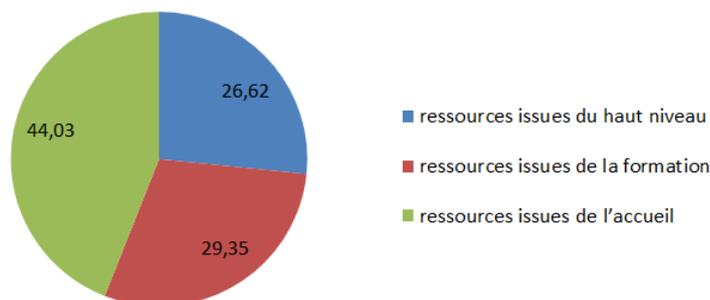
- 300 000 € dans le cadre d'une convention de partenariat public / public (PPP formation)
- 149 401 € ont été versés sous forme de subvention

Depuis la décentralisation intervenue au 1/1/2016, la Région a la charge du patrimoine de l'établissement ainsi que de l'accueil, de la restauration et de l'hébergement. De ce fait, une part importante des flux financiers n'apparaît plus dans le budget de l'établissement et par voie de conséquence, dans le compte financier, résultat de l'exécution de ce budget

■ **Taxe d'apprentissage : 22 392 €**

■ **Subvention spécifique pour le centre de santé : 21 973 € versée par la CPAM pour la participation du CREPS à la politique publique de santé.**

## 1.2 Les ressources propres



**Ressources issues de l'activité : 5 607 416 €**

- Pour le haut niveau :	1 484 498 €
- Pour la formation :	1 636 473 €
- Pour l'accueil :	2 454 807 €
- Centre de santé (Aix) :	2 682 €
- Divers :	28 954 €

Les ressources issues de l'activité représentent **37,75 % des recettes de fonctionnement et sont en augmentation de 5,06 %** par rapport à 2018. Elles étaient de 34,25 % en 2017 soit + 1,55 %.

Pour 2018, le taux d'exécution est de + 100,75 % (5 607 416 € pour une prévision de 5 565 583 €) alors qu'il était de 87,46 % en 2018 et de 93 % en 2017. Par comparaison avec les années précédentes, on constate une augmentation des recettes en valeur.

Les principaux événements qui ont permis de réaliser les recettes propres à hauteur des prévisions, en augmentation par rapport à 2018 :

#### ■ Pour le haut niveau

- augmentation de + 7 % des recettes du haut niveau entre 2018 (1 382 069 €) et 2019 (1 484 498 €), même si le niveau des recettes n'a pas retrouvé celui de 2017 (1 578 727 €).
- l'ouverture du centre de santé sur Aix-en-Provence qui a enregistré des recettes spécifiques, en particulier le soutien de la CPAM pour la contribution du CREPS à l'offre de soins au service de la population.

#### ■ Pour la formation

- hausse de 0,2 % des recettes pour la formation entre 2018 (1 600 925€) et 2019 (1 636 473 €), soit le maintien d'un niveau important par rapport à celui de 2017 (1 408 572 €) ;
- Cette hausse constatée est bien moins importante que celle annoncée au budget initial (prévision de 175 000 € représentant 11% de plus).
- Comme prévu, des recettes importantes ont été réalisées par le développement des formations liées aux activités sportives de nature en milieu montagne et moyenne montagne et dans les formations dans le domaine du sport santé et du sport par ordonnance.
- A noter l'impact important des recettes liées aux stagiaires PARCOURSUP (391 208 €), même si, dans le compte financier, ces recettes sont présentées dans la rubrique « subventions ».
- La convention de partenariat public - public signée avec la Région a permis de financer la formation des stagiaires inclus dans le dispositif (300 000 €).

#### ■ Pour l'accueil

- hausse de 5,6 % des recettes pour l'accueil entre 2018 (2 324 037€) et 2019 (2 454 807 €), soit la poursuite de la hausse constatée depuis 2017 (2 241 018€) ;

Le niveau de recettes est directement lié d'une part, à la qualité des équipements d'accueil, en particulier à la qualité de l'hébergement et d'autre part, à la capacité du CREPS à diversifier ses types d'utilisateurs.

Il semble que la politique d'investissements, mise en place par la Région pour ce qui concerne le patrimoine et par le CREPS pour ce qui relève des aménagements et des équipements, commence à porter ses fruits. Il s'agit de les poursuivre en lançant les projets structurants tels que prévus dans la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de co-financement prévus dans la convention CREPS / Région.

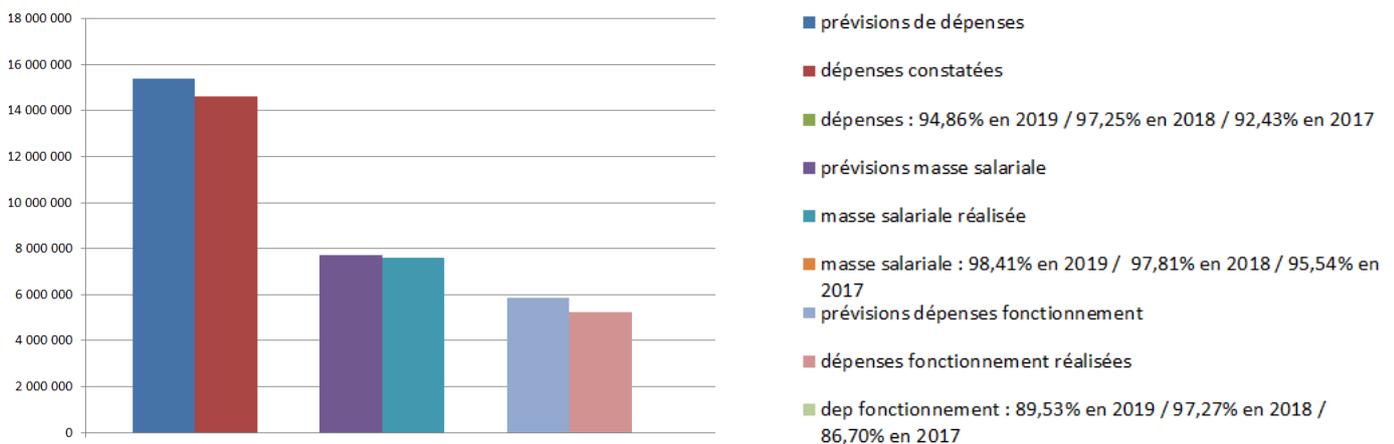
## LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constatées, en fin d'exercice à 14 609 575 €. Compte tenu des prévisions inscrites au budget rectificatif n°3, pour 15 401 930 €, le taux d'exécution est de 94,86 %. Pour mémoire, ce taux était de 97,25 % en 2018 et de 92,43 % en 2017. Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, et leur prévision fiable.

Dans le détail, on peut noter que le taux d'exécution des dépenses de masse salariale est de 98,41 % (7 605 104 € pour une prévision de 7 727 778 €) alors qu'il était de 97,81% en 2018 et de 95,54% en 2017. Le plafond d'emploi est resté à 131 ETP.

Le taux d'exécution des autres dépenses de fonctionnement est de 89,53 % (5 230 134 € pour une prévision de 5 841 152 €) alors qu'il était de 97,27 % en 2018 et de 86,70 % en 2017.

Ce résultat doit être éclairé en tenant compte de la situation rappelée au début de cette note, le taux réel d'exécution des dépenses de fonctionnement pour 2019 se situe à 82,69 %. En effet, pour des raisons techniques de comptabilisation, l'enregistrement de la dépense de 400 000 € correspondant à la part de co-financement par le CREPS des travaux sur le bâtiment Guiramande du site d'Aix-en-Provence, tel que prévu dans la convention CREPS / Région sur le plan campus 2024, a été imputée dans l'enveloppe « dépenses de fonctionnement » alors qu'au budget 2019, elle été présentée comme un investissement par le CREPS et comptabilisés dans l'enveloppe « investissements ».



### FOCUS SUR LE DETAIL DE CERTAINES DEPENSES :

#### ■ Pour le haut niveau

L'augmentation du nombre de sportifs à la rentrée 2019 a eu un impact sur les dépenses du haut niveau pour ce qui est des vacances comptabilisées dans la masse salariale et, de façon plus importante, sur les coûts liés au marché de restauration sur le dernier trimestre.

Pour accompagner la création du centre de santé, des charges supplémentaires ont été enregistrées. Sur la masse salariale par le recrutement d'une deuxième secrétaire médicale à temps partiel et par l'ajout de vacances de personnels paramédical. Sur le fonctionnement, le centre de santé a été équipé d'un logiciel de suivi des patients facilitant la communication entre les intervenants et permettant d'assurer le transfert automatisé des feuilles de soin à la CPAM.

### ■ Pour le département « métiers, emploi, formation »

La présentation du budget initial 2019 prévoyait une augmentation 257 000 € soit 64 % des dépenses de fonctionnement pour la formation. Cette hausse était d'une part liée à l'ouverture des trois nouveaux BP (voile et équestre) comme indiqué en § 3.2 de cette note et d'autre part, aux coûts supplémentaires des formations à environnement spécifique (montagne, escalade, parachutisme, kayak, ..).

Comme vu supra, les formations BP n'ayant pas été ouvertes en 2019, les dépenses correspondantes n'ont pas été réalisées. C'est ce qui explique, un taux d'exécution de l'enveloppe « fonctionnement » plus bas que les années précédentes.

### ■ Pour l'accueil

Les principales dépenses liées à l'accueil portent sur le marché de restauration (les frais de repas des sportifs sont imputés sur le budget du haut niveau), l'entretien des hébergements et des installations sportives.

Reste sur Antibes, le coût de location des installations sportives de la ville pour les stages.

### ■ Pour les fonctions supports

Les dépenses de fluide (eau, électricité, chauffage, ...) ont été suivies avec attention en 2019 de façon à les analyser pour les réduire. Si l'équipement des sites en lampes LED a permis des économies d'électricité, diverses fuites d'eau, dont une particulièrement importante sur Aix-en-Provence, n'a pas permis de constater une réduction sur ce poste.

## MASSE SALARIALE

Le budget de masse salariale présenté au budget initial 7 720 600 € représentait 59% des dépenses, supporté à 83 % par la subvention de l'Etat (6 428 936 €) et à 17% par des ressources propres (1 291 662 €). Ce budget a évolué en cours d'année par l'attribution de subventions complémentaires du ministère des sports, de 19 446 € pour financer le versement d'un complément indemnitaire au titre de l'année 2018 (BR2) puis de 28 499 € au titre de la revalorisation de l'IFSE des personnels de direction. A noter, dans la même délégation, un retrait de 40 767 € (BR3).

Ce budget correspond permet de financer :

- Les salaires et charges (pour rappel, la taxe sur les salaires n'est due que pour les contractuels)
- Les prévisions de vacances des missions « haut niveau », dont STAPS et « formations »
- Le taux de 2,50% de GVT (glissement vieillesse technicité) calculé par rapport au taux moyen de promotions des personnels titulaires
- Le versement des ARE (allocations pour recherche d'emploi) sur les dossiers ouverts en cours. Pour mémoire, les contractuels recrutés au CREPS cotisent désormais à l'URSAF et sont pris en charge dans le régime commun de pôle emploi lors de la fin de leur contrat pour le versement de leurs droits)
- Une provision pour le maintien de la GIPA (garantie de pouvoir d'achat)
- La monétisation prévisionnelle des jours de CET (compte épargne temps)
- L'évaluation de la taxe sur les salaires des contractuels
- Le financement des œuvres sociales : part employeur de la restauration, subventions versées aux associations de personnels sur les trois sites, chèques cadeaux
- La médecine de prévention.

## LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements sont constatées, en fin d'exercice à 1 106 363 €. Compte tenu des prévisions inscrites au budget rectificatif n°3, pour 1 813 928 €, le taux d'exécution est de 60,99 %. Pour mémoire, ce taux était de 83,72 % en 2018 et de 35,51 % en 2017.

Si l'on considère, comme indiqué dans la présentation des dépenses de fonctionnement, que la somme de 400 000 € liée au co-financement des travaux du bâtiment Guiramande sur le site d'Aix-en-Provence, est en fait une dépense d'investissement, comme présenté dans le budget initial, ce taux d'exécution passe à 83,04%.

L'effort d'investissement porté par le CREPS au cours de l'année 2019 a permis :

### ■ d'acquérir de nombreux équipements :

- Divers équipements correspondant à des travaux nécessaires : changement de barrière suite à une dégradation, réparation d'un portail, du digicode, changement du chauffe-eau de la salle d'escrime, achat d'un évier pour le vestiaire, d'une mono brosse et d'une auto laveuse, d'une pompe à chaleur et le remplacement d'une porte ;
- L'acquisition de matériels sportifs : supports de cibles de tir à l'arc, tapis pour le dojang, système vidéo pour la salle de squash et la salle d'escrime, rings de boxe, tapis de réception pour le mur d'escalade, remplacement de la clôture et du parre ballon du terrain de beach- volley, solde des bateaux semi-rigide ;
- L'achat de matériels médicaux, préparation physique et récupération : tables de kiné, onde de choc, miroir, banc inclinable, matériel de musculation, vélo biking, tapis de musculation, combo gamme tannac, indiba activ (médical), power rack, jacuzzi, inpedencemètre ;
- Pour l'accueil et la restauration : armoire maintien de température, vitrines réfrigérantes, lave-linge, Sani broyeur, casiers individuels avec code et recharge de téléphone, mobilier extérieur, sono portative, lits gigognes ;
- Achat d'un camion benne ;
- Divers équipements informatiques : micro-ordinateurs portables avec stations d'accueil, divers matériels techniques ;
- Acquisitions de logiciels : pour l'accueil, pour la gestion financière et comptable, pour le service médical, nouveau site internet ;
- ...

### ■ De réaliser divers travaux de carrelage, de peinture, d'électricité, de câblage, d'aménagement du parking extérieur, aménagement d'un espace cafétéria ;

### ■ Et de commencer à réaliser les travaux pour lesquels le CREPS a reçu une délégation de maîtrise d'ouvrage de la région dans le cadre de la convention campus 2024 :

- Travaux et équipements sur le terrain de soft-ball ;
- Création d'une dalle de roulement en béton pour le sautoir à perche.